

Etude pilote sur les paysages de Garonne de La Réole à Saint-Macaire et Langon

Pour une Garonne attractive et vivante

Tome I - Diagnostic

octobre 2011

Agence Folléa-Gautier, paysagistes-urbanistes - agence@follea-gautier.com

expertise écologique Gereca



Avec le concours financier de

Sommaire

Introduction

p. 4 Vers un projet de paysage partagé

Le territoire d'étude

p. 8 Un territoire cohérent délimité par la topographie

Les entretiens

p. 10 Des regards multiples sur le territoire

La Garonne nature

p. 14 Un réseau hydrographique dense
p. 16 Des berges transformées et fragilisées par les extractions de graves
p. 18 Un fleuve vivant qui remodèle son lit depuis l'arrêt de l'extraction
p. 19 Des boisements concentrés sur les berges et les coteaux
p. 24 Des structures végétales qui se simplifient et s'épaississent
p. 26 Un paysage organisé par l'inondabilité
p. 28 Un réseau de digues important, à la gestion complexe
p. 32 Une place réduite des espaces «naturels»
p. 34 Une reconnaissance grandissante du patrimoine écologique
p. 39 Les enjeux écologiques spécifiques
p. 40 Risques, opportunités et enjeux pour la Garonne nature

La Garonne agricole

- p. 44 Une vallée essentiellement dédiée aux grandes cultures
- p. 46 Des paysages bien tenus par les cultures mais simplifiés
- p. 48 Des prairies en voie de disparition
- p. 50 Un développement du peuplier qui pose problème localement
- p. 54 Quelques cultures diversifiées précieuses pour la variété des paysages
- p. 56 Risques, opportunités et enjeux pour la Garonne agricole

La Garonne des circulations

- p. 60 Un fleuve aujourd'hui peu navigué mais qui a laissé un riche héritage
- p. 62 La voie ferrée, un potentiel pour le développement urbain
- p. 64 Une image dévalorisante de la vallée depuis les routes
- p. 66 Des circulations douces en voie de développement
- p. 68 Risques, opportunités et enjeux pour la Garonne des circulations

La Garonne habitée

- p. 72 Des pôles urbains modestes mais aux extensions diffuses et linéaires
- p. 74 Des sites bâtis patrimoniaux de très grande qualité
- p. 76 Un patrimoine construit riche et diversifié
- p. 78 Des implantations bâties peu maîtrisées
- p. 79 Des zones commerciales hors des centres, qui dévitalisent les coeurs de bourgs
- p. 80 Une urbanisation linéaire inquiétante au long de la RDI 113
- p. 82 Risques, opportunités et enjeux pour la Garonne habitée

La Garonne active

- p. 86 Un fleuve riche en traditions et en usages, aujourd'hui moins pratiqué
- p. 88 Les prémices d'une revitalisation de la Garonne
- p. 90 Risques, opportunités et enjeux pour la Garonne active

Introduction

Vers un projet de paysage partagé

La vallée de la Garonne possède de multiples atouts : véritable axe de communication et de développement des activités humaines, elle est aussi milieu de vie abritant une faune, une flore et des paysages remarquables. Cependant, malgré ses fortes potentialités, la Garonne apparaît aujourd'hui menacée. Les logiques de concentrations démographiques et économiques engendrent une forte pression sur la ressource, alors que les étiages présentent un déficit structurel. La consommation d'espace par les activités anthropiques menace les milieux naturels et expose le territoire à des risques d'inondations destructeurs...

Dès lors, la question du partage des potentialités du fleuve dans le développement local devient l'affaire de tous. D'amont en aval, une gestion cohérente et raisonnée de la Garonne devient nécessaire.

Le plan Garonne interrégional (2007-2013), porté par l'Etat (Préfet de la région Midi-Pyrénées, coordonnateur) constitue un programme de mesures de financement, support de la mise en œuvre d'actions permettant

de relever les défis du fleuve. Il vise à porter un ensemble de projets de développement maîtrisé préservant et valorisant l'environnement du fleuve au sens large (milieux naturels, cadre de vie, patrimoines et paysages), à partir de quatre axes :

A : le fleuve et les populations

B : le fleuve et le développement économique

C : le fleuve et les milieux aquatiques

D : le fleuve et son identité paysagère et culturelle

L'étude paysagère du Plan Garonne, réalisée en 2009 sous la maîtrise d'ouvrage du SMEAG (Syndicat Mixte d'Etudes et d'Aménagement de la Garonne), est la première action engagée sur l'axe D du Plan Garonne. Elle constitue un document cadre qui apporte des connaissances sur les différentes entités paysagères Garonnaises, et propose aux acteurs des pistes sous forme de fiches-guides pour s'orienter vers un aménagement durable du fleuve et de la vallée.

Pour prolonger cette étude générale, le SMEAG a engagé une série d'études plus précises, sur des unités paysagères différentes pour lesquelles les communautés de communes se sont portées volontaires. Un retour d'expérience sur ces différentes études sera ensuite réalisé par le SMEAG auprès de l'ensemble des collectivités riveraines du fleuve.

La présente étude, sous maîtrise d'ouvrage **SMEAG**, s'inscrit dans ce contexte, portant sur la séquence de vallée de La Réole à Saint-Macaire/Langon. Elle rassemble quatre communautés de communes : la CdC du Réolais, la CdC d'Auros, la CdC du Pays de Langon et la CdC des Coteaux Macariens.

Sensibles au devenir du fleuve et de la vallée, les élus souhaitent concrétiser le travail sous forme de « **charte paysagère d'engagement** », marquant leur engagement partagé avec le SMEAG pour maîtriser dans la durée la qualité de leur territoire.

Carte des communautés de communes concernées par l'étude



Introduction

Depuis l'après-guerre, en effet, le paysage Garonnais a été « offert » comme le résultat du rapport des hommes à leur environnement et au fleuve. Mais depuis plusieurs décennies, les activités humaines sont puissantes et le cadre naturel largement transformé :

- les acteurs de l'aménagement sont très nombreux,
- les pouvoirs politiques en matière d'aménagement sont dispersés,
- chacun est spécialiste dans son domaine et tend à intervenir dans une logique autonome, le plus souvent purement technique ou économique,
- les transformations sont motivées par des intérêts aux attendus contradictoires,
- les moyens de transformation sont puissants, libérés des contingences locales d'un site.

Chacun contribue à transformer, touche après touche, le paysage, mais personne n'est véritablement responsable de cette évolution ; aucune vision d'ensemble des phénomènes d'évolution n'est perceptible ; et l'on ne voit pas clairement « où l'on va » en matière de cadre de vie.

Dans ces conditions, le cadre de vie contemporain de la vallée ne peut plus être seulement la résultante hasardeuse des actions sur le territoire : car il est peu probable que l'addition de chacune des interventions, très diverses, très nombreuses, autonomes dans leurs logiques et parfois puissantes, compose encore un paysage harmonieux, un cadre de vie agréable et de qualité.

C'est ainsi que l'action de dragage de la Garonne pour en exploiter les graves, jusqu'au début des années 1990, a à elle seule très gravement bouleversé le rapport des hommes au fleuve : non seulement par les déséquilibres environnementaux et économiques engendrés, mais aussi par la « disparition » du fleuve dans le paysage (encaissement du lit, moins de crues débordantes) et dans les usages (disparition des plages, de l'eau claire et des berges douces accessibles, augmentation des vases et des pentes de berges érodées).

Pour prendre une image, beaucoup de musiciens jouant tous en même temps dans une même salle, mais sans aucune partition ni ligne mélodique communes, auront bien du mal à produire une belle musique, aussi doués soient-ils chacun individuellement : le résultat global a toutes les chances d'être cacophonique, inaudible. C'est finalement la même chose qui guette le territoire s'il n'y a pas de « partition commune » en matière d'ambition qualitative pour l'aménagement, sur laquelle peuvent s'entendre les acteurs.

La présente étude a vocation à constituer cette partition. **C'est un projet de paysage autour de la Garonne, partagé entre les principaux acteurs de la transformation du territoire.** Sa logique consiste à considérer que le paysage n'est plus seulement le produit involontaire d'activités multiples individuelles, mais devient l'expression d'un intérêt pour la qualité du cadre de vie.

La démarche va bien au-delà de trois attitudes :

- celle de la seule « protection » qui, considérée isolément, apparaît peu constructive et insuffisamment efficace ;
- celle du « paysagement », ou de la « végétalisation », intervention sectorielle où le paysage se réduit à un décor de plantation ;
- et celle de « l'ingénierie », où le paysage n'est strictement que l'apparence des décisions techniques concernant le territoire.

Ainsi comprise et définie, la notion de « paysage comme projet » a été choisie par le SMEAG et les communautés de communes pour mieux se réappropriier la Garonne.

Pour construire cette partition commune, il faut s'entendre sur trois points :

- ce qu'est le cadre de vie de la vallée et ce qu'il devient, comment il évolue : c'est « **le diagnostic** »
- ce que l'on souhaiterait demain en termes de cadre de vie, vers quoi on souhaiterait qu'il évolue : ce sont « **les orientations** »
- comment on souhaite agir : ce sont « **les actions** ».

Parmi ces actions, certaines pourront être prioritairement financées au titre du Plan Garonne (2007-2013). Par ailleurs, pour donner un poids réglementaire aux orientations et principes portés par l'étude, celle-ci propose des actions/recommandations qui pourraient être intégrées dans le futur SCOT et dans les PLU et cartes communales.

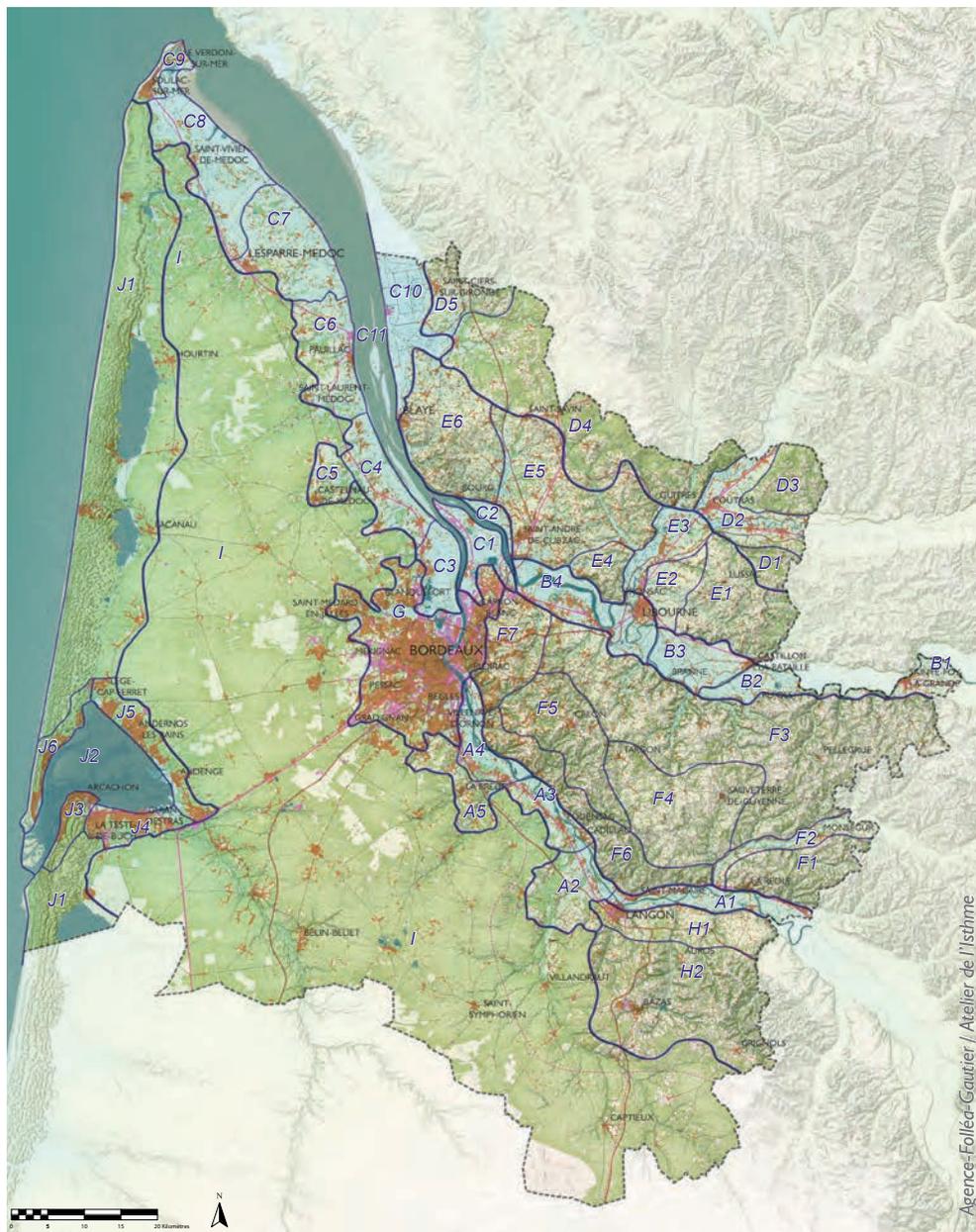
Etant donné la dimension du territoire et son évolutivité, le nombre d'acteurs concernés, et les moyens à mettre en œuvre, le projet de paysage est aussi appelé à se concrétiser progressivement dans le temps, au fil des opérations d'aménagement successives. C'est bien cet état d'esprit qui est appelé à vivre, à se développer, à se préciser, au travers des échanges d'expériences, des contacts, des opérations-pilotes, ...

Une véritable **animation** du projet devra ainsi s'organiser à l'échelle intercommunale, avec l'aide et la participation de chaque acteur de l'aménagement.

Durant la réalisation de l'étude, l'aspect participatif de ce projet prendra deux formes. D'une part, la présentation régulière de l'avancement du travail et les échanges avec le comité de pilotage, composé d'élus et d'acteurs du territoire, permettra de construire collectivement ce projet. D'autre part, les rencontres/débats avec des riverains, usagers et personnalités locales, organisées durant la réalisation de l'étude, offriront la possibilité de discuter des perceptions et des évolutions des paysages de Garonne, et de révéler des enjeux d'importance pour les habitants de la vallée de Garonne.

Le territoire d'étude

Un territoire cohérent délimité par la topographie

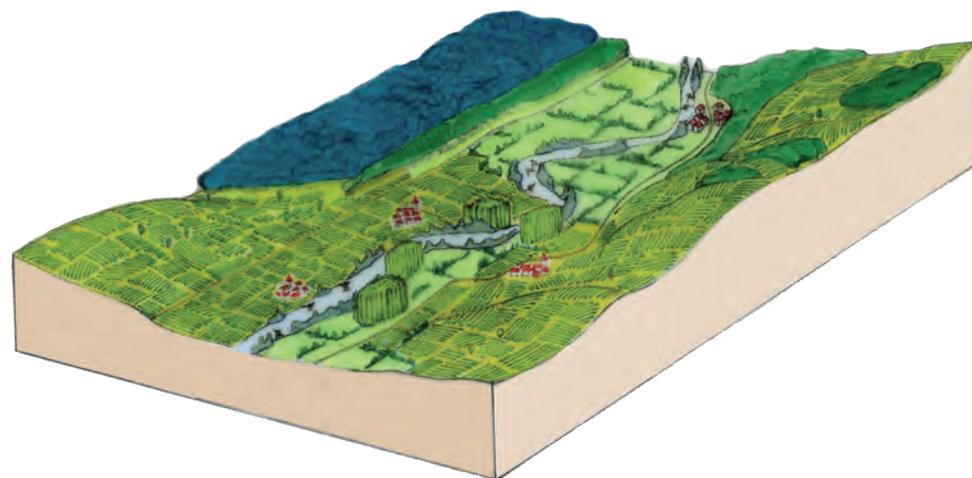


Une unité clairement identifiée à l'échelle de l'atlas des paysages : «A1 - La plaine fluviale de Castets-en-Dorthe»

La séquence de la vallée de Garonne faisant l'objet de cette étude s'étend de Bourdelles et Hure en amont à Toulonne et Verdels en aval : ce territoire s'étirant sur environ 25 km s'inscrit dans les limites d'une des unités de paysage définies par l'atlas des paysages de la Gironde, « A1 - La plaine fluviale de Castets-en-Dorthe » (CG33) et dans l'étude paysagère du Plan Garonne, « 3.4 - La plaine fluviale de Castets-en-Dorthe à Bordeaux ».

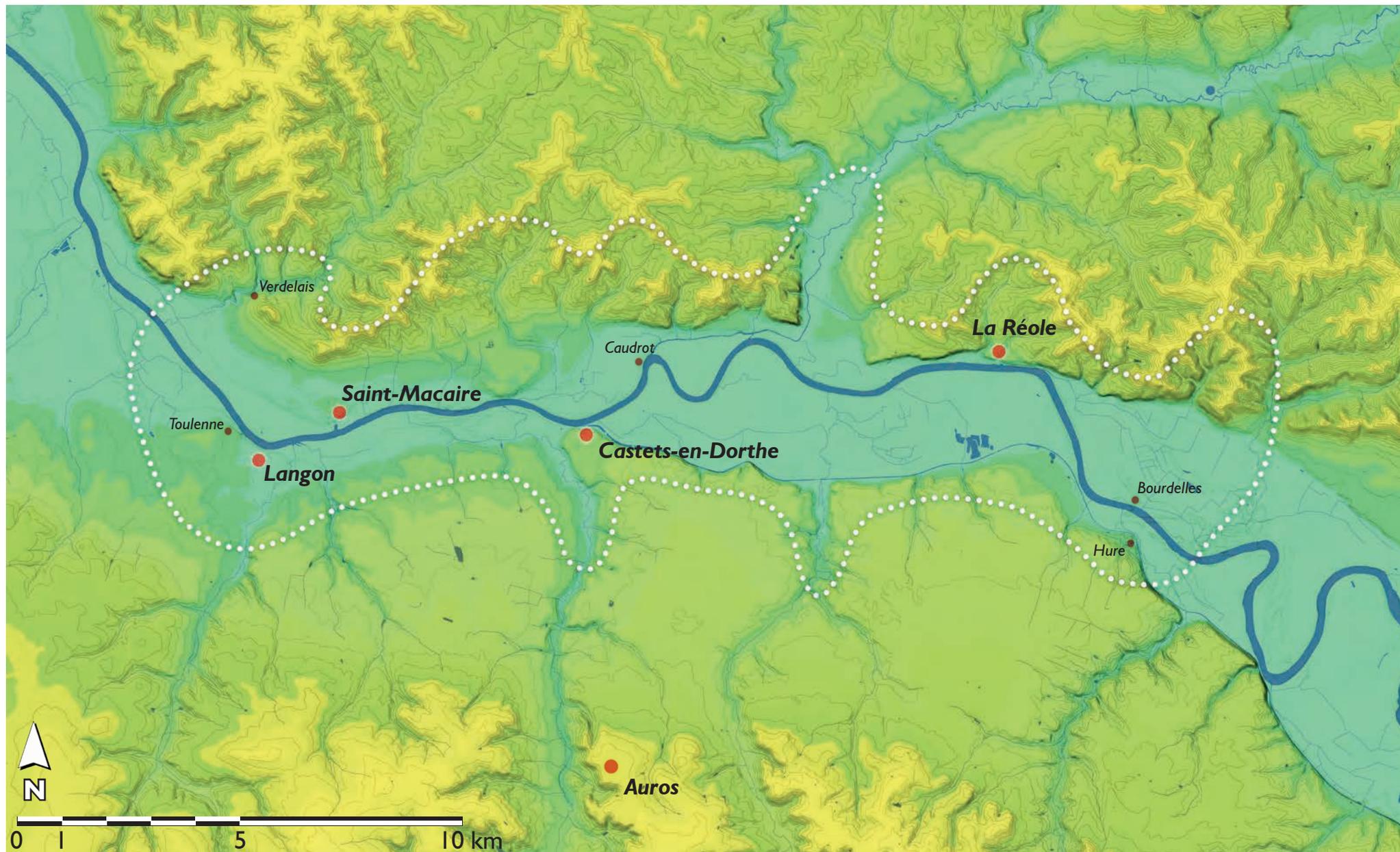
Les reliefs dessinent assez précisément les limites naturelles de ces paysages. Coteaux bien marqués et tortueux de l'Entre-Deux-Mers au nord et talus régulier de la terrasse du Bazadais au sud encadrent une large vallée alluviale au sein de laquelle serpente le fleuve.

Malgré l'éloignement de l'estuaire et de l'océan, l'influence de ce dernier se fait encore sentir jusqu'ici : le seuil de la Réole constitue la limite amont de l'influence de la marée dynamique, et l'inversion des courants se fait ressentir jusqu'à Caudrot. L'influence maritime sur ce secteur de Garonne se ressent aussi par la présence de la vase, la couleur ocre de l'eau et l'élargissement du lit.



Bloc-diagramme illustrant la plaine fluviale dans l'étude paysagère du Plan Garonne

Carte des reliefs



Les reliefs délimitent clairement le territoire de la vallée objet de la présente étude

Les entretiens

Des regards multiples sur le territoire

Au-delà de la démarche traditionnelle de diagnostic territorial, basée sur le travail de terrain et les recherches préexistantes, la présente étude a été complétée par un travail d'enquête auprès de divers habitants et usagers de la vallée, portant sur les perceptions et représentations collectives des paysages de Garonne. Elle s'inscrit ainsi dans la logique de la Convention Européenne du Paysage, ratifiée par la France en 2006, qui prévoit une participation des populations locales aux réflexions paysagères. Le but de ces entretiens est d'enrichir l'analyse par le recueil des points de vue d'acteurs locaux sur le paysage fluvial, ses perspectives d'évolutions et les orientations à donner aux aménagements à venir, afin de fonder les futurs projets pour la réappropriation de la Garonne sur la base d'une représentation échangée et partagée.

Sans chercher à composer un recueil de témoignages exhaustif, le SMEAG et le bureau d'études ont choisi d'orienter cette enquête vers des acteurs et usagers ayant des pratiques et des points de vue pluriels sur les paysages de Garonne, afin de refléter la diversité des regards portés sur le territoire du fleuve : agriculteurs, acteurs associatifs, professionnels en lien avec le fleuve, simples riverains,... Au total, dix-huit personnes ont été rencontrées :

- Francis Mershardt - association Campagne pour la vallée du Dropt
- Raymond Vaillier - Office de Tourisme de l'Entre-Deux-Mers
- Hugues Savoye - location de canoës
- Sébastien Lavigne - technicien de rivières, Communauté de Communes des Coteaux Macariens
- Jean-Jacques Lamarque - Office de Tourisme du Sauternais
- Olivier Renaud - chargé de mission, Communauté de Communes du Réolais
- Daniel Lauba - marinier en retraite
- Joël Baudet - viticulteur en retraite, guide, association Port Nava'l

- Jean-Marie Billa - architecte, ancien maire de Saint-Macaire
- Michel Lacaze - agriculteur, ancien maire de Bieujac
- Gérard Blasquez - Ecocentre de la Gironde
- Guy Paillet - riverain
- Raymond Mesure - pêcheur en retraite
- Sandrine Piva - viticultrice
- Sandrine Dulac - directrice du centre de loisirs communautaire, Saint-Pierre-d'Aurillac
- Solène Talayssat - Passeur de mémoire
- Melissa Portella - Passeur de mémoire
- Anthony Leleu - Passeur de mémoire

Un guide d'entretien général a été établi, permettant de proposer un tronc commun à tous ces témoignages tout en préservant un échange ouvert avec les personnes rencontrées. Celui-ci a été organisé en cinq parties :

- **Présentation** ; *liens particuliers à la vallée de Garonne, regard porté sur ses paysages*
- **Premier temps / les coups de cœur, les valeurs paysagères clefs** ; *qualités et personnalité des paysages de Garonne, pratiques et usages, lieux représentatifs*
- **Second temps / les processus** ; *transformations des paysages (passées ou en cours), projets actuels et tendances d'évolution*
- **Troisième temps / l'analyse critique** ; *influence de ces processus sur les paysages, transformations valorisantes ou dévalorisantes*
- **Quatrième temps / se projeter** ; *changements souhaités dans la gestion des paysages, évolutions nécessaires*
- **Cinquième temps / réaction aux images** ; *commentaires complémentaires sur une sélection de photos représentatives du territoire d'étude*

Les enquêtés ont par la suite été réunis lors d'une rencontre-débat, qui a permis de présenter les premières analyses, et de discuter ensemble, de vive voix, des nombreux sujets abordés lors des entretiens individuels.

L'ensemble des informations recueillies a ensuite été analysé afin de compléter et d'affiner le diagnostic de terrain. Si elles ont évidemment permis d'enrichir ce document dans son contenu global, elles apparaissent plus directement sous deux formes :

- d'une part, les **citations** apportent des illustrations directes pour les différentes thématiques, exprimant les **perceptions** (pas toujours concordantes !) des acteurs et usagers locaux ;

- d'autre part, l'identification de **risques** et d'**opportunités** permet d'aborder la question de l'avenir de ces paysages, et révèle certaines interrogations et ambitions collectives pour les paysages de Garonne (les avis le plus souvent exprimés apparaissant en **gras**).

Si ces entretiens ont permis d'affiner la connaissance du territoire de la vallée de Garonne et de ses usages, ils ont donc également contribué à identifier les enjeux pesant actuellement sur ce secteur. C'est le croisement du diagnostic effectué sur le terrain et des ressentis recueillis lors de ces rencontres qui a mené à formuler ces enjeux, qui seront traités à une échelle plus précise à travers les plans-guides lors de la deuxième phase de cette étude.

La Garonne nature

Un réseau hydrographique dense

Des berges transformées et fragilisées par les extractions de graves

Un fleuve vivant qui remodèle son lit depuis l'arrêt de l'extraction

Des boisements concentrés sur les berges et les coteaux

Des structures végétales qui se simplifient et s'épaississent

Un paysage organisé par l'inondabilité

Un réseau de digues important, à la gestion complexe

Une place réduite des espaces «naturels»

Une reconnaissance grandissante du patrimoine écologique

Les enjeux écologiques spécifiques

Les enjeux pour la Garonne nature



La Garonne nature

Un réseau hydrographique dense

«C'est un personnage local la Garonne.»

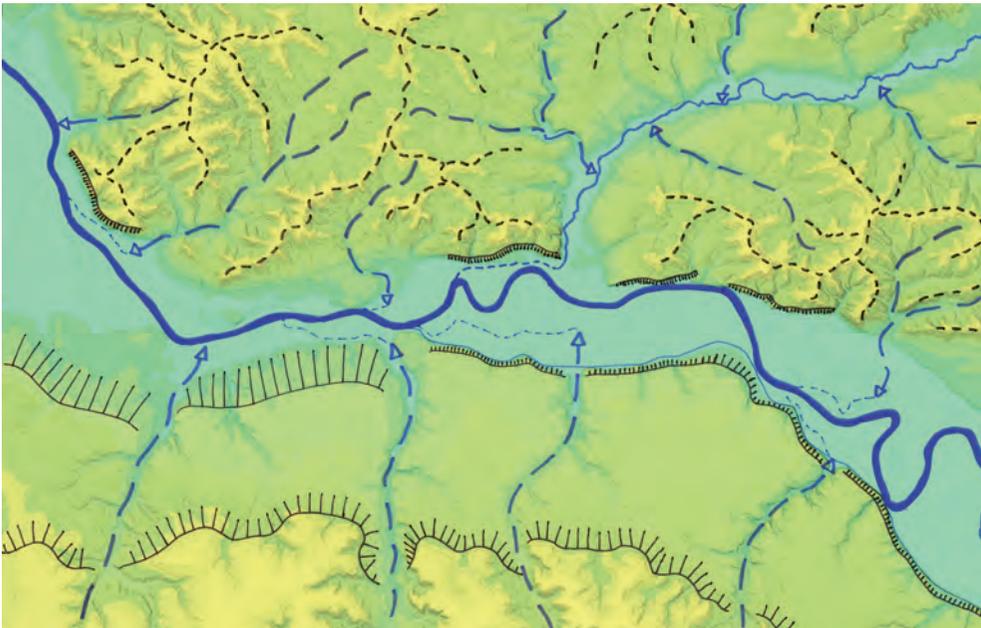
«[La Garonne], on s'en sert trop comme d'un puits.»

«La Garonne a vraiment des problèmes d'étiage importants, qui sont liés à l'agriculture.»

«Depuis quatre ans c'est très sensible visuellement : on a une amélioration de la qualité de l'eau.»

«La pollution a détruit tout le fleuve.»

«Il faudrait remanger un jour des poissons de Garonne.»



Deux paysages aux reliefs très différents de chaque côté du fleuve

De chaque côté de la vallée de Garonne, les cours d'eau ont sculpté des reliefs très différents, dessinant des paysages bien distincts d'une rive à l'autre. Au nord, le Galouchey, la Magdeleine, le Dropt et ses affluents dessinent des reliefs collinéens marqués par de nombreuses lignes de crêtes ; au sud, le Brion, le Grusson, le Beuve, la Bassanne ou encore le Lisos, creusent des vallons plus rectilignes et presque parallèles en travers de la terrasse alluviale très régulière du Bazadais.

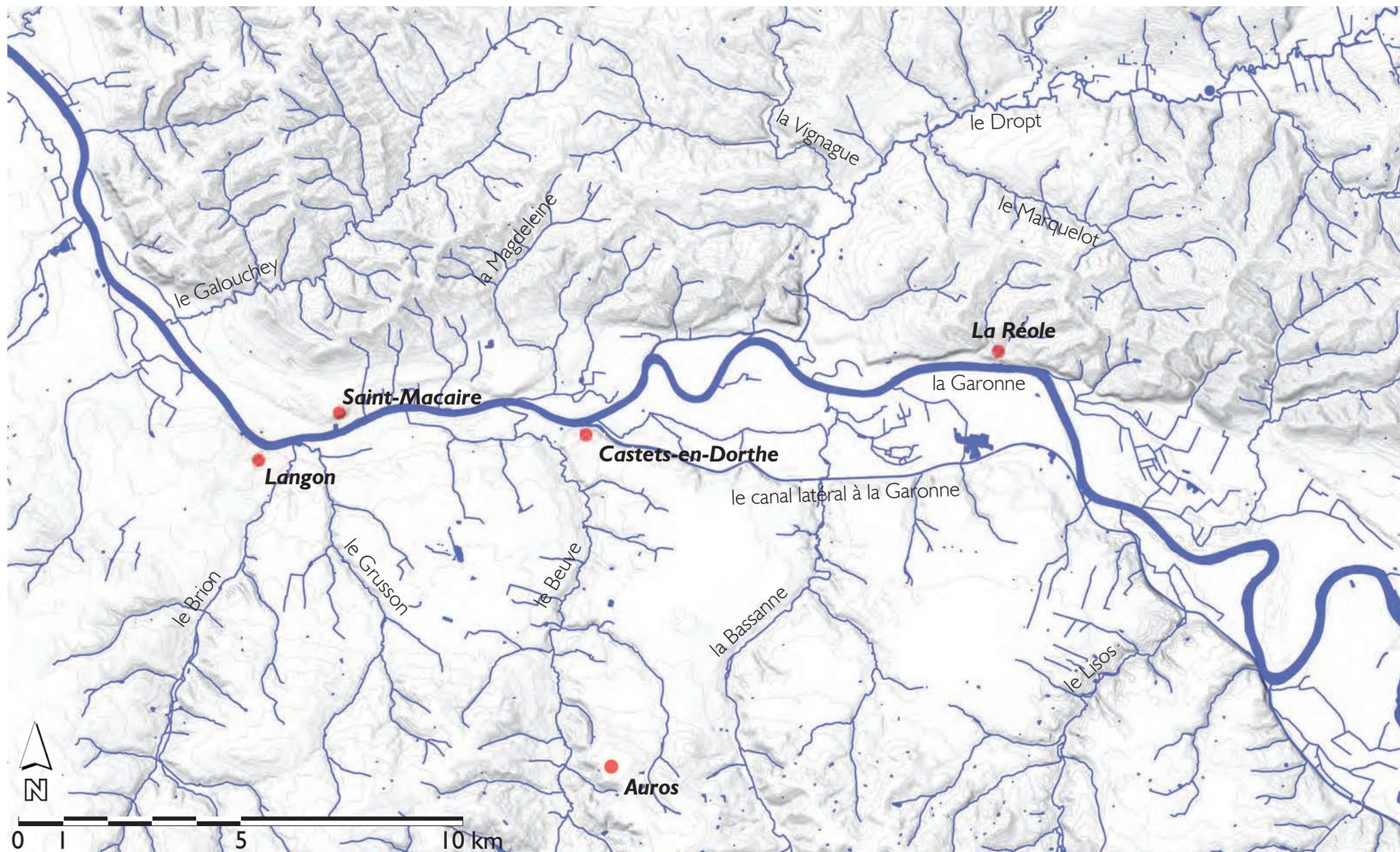
La vallée de Garonne en elle-même présente un large fond plat, légèrement resserré en aval de Castets-en-Dorthe et Saint-Martin-de-Sescas par des avancements venant border chaque rive et formant un verrou.

Ce réseau hydrographique est porteur d'espaces de nature potentiels, constituant une trame bleue bien ramifiée qui relie la vallée à ses arrière-pays, mais souffre de problèmes de pollution : la Garonne entre Langon et Marmande correspond à deux masses d'eau du SDAGE Adour-Garonne, dont l'objectif fixé par la Directive européenne Cadre sur l'Eau est de retrouver le bon état global des eaux d'ici 2021.

- masse d'eau n° FRFR 301A (Garonne aval du Dropt) : état écologique moyen et état chimique mauvais ; Pressions agricole (nitrates, pesticides..) et domestique forte
- masse d'eau de transition FRFT33 (estuaire fluvial Garonne amont) : masse d'eau sensible soumise à des pressions polluantes fortes. RNABE (risque de non atteinte du bon état) chimique du fait de la concentration en micropolluants minéraux

La pollution de l'eau est avérée mais impacte peu la sécurité publique puisqu'il n'y a pas de production d'AEP à partir de la Garonne dans ce secteur influencé par les marées. On constate une pollution chimique des sédiments à partir du Lot (cadmuim) qui pose problème jusqu'à l'estuaire (ostréiculture).

Carte du réseau hydrographique



Un réseau hydrographique dense et riche

La Garonne nature

Des berges transformées et fragilisées par les extractions de graves

Le profil actuel des berges de Garonne est le résultat de bouleversements importants survenus entre les années 1970 et 1990. En effet, jusqu'à cette période, d'importantes plages de graves bordaient les rives du fleuve. Résultant de l'accumulation des matériaux transportés et déposés par les eaux, celles-ci constituaient des pentes douces facilement praticables, particulièrement présentes sur le côté convexe des méandres et pouvant mesurer jusqu'à plusieurs dizaines de mètres de large.

Outre une activité humaine plus importante (pêche, baignade,...), cette configuration offrait également de meilleures conditions pour la biodiversité : les poissons y trouvaient davantage d'endroits où frayer, la rencontre entre terre et eau se faisait plus progressivement, dessinant des milieux plus riches,...

L'exploitation excessive de ces matériaux par dragage a radicalement transformé le visage de la Garonne : les prélèvements dans le lit même du fleuve, jusqu'au plus près des berges, ont rapidement entraîné la régression de ces plages, jusqu'à une disparition quasi-complète, ainsi que l'enfoncement généralisé du lit.



photo J. Mourgues

Ampleur des plages de graves avant l'exploitation du lit



photo J. Mourgues

Dragage du lit à Barie



photo InVideoVeritas

Larges berges sableuses de la Garonne, carte postale ancienne

«Là il y avait des graviers partout, c'était magnifique.»

«Tout ça a été massacré dans les années 1970 par les cure-gravier, [...] et tout notre environnement a été saccagé.»

«Ils ont dragué à fond : à force, le gravier, il n'y en a plus, et les berges s'effondrent.»

Les berges abruptes ainsi formées, beaucoup plus difficilement praticables et plus fragiles, offrent également moins de richesse en termes de biodiversité.

Aujourd'hui, le lit est chenalisé, souvent encadré par des digues, et les berges hautes sont plus ou moins fixées par des enrochements. Elles subissent d'importants processus d'érosion dont les causes sont multiples :

- les phénomènes d'érosion exercés sur le lit et les berges, déclenchés par les extractions de granulats dans le lit mineur, interdites par la loi depuis 1994 ;
- le phénomène des marnages (marée dynamique se faisant sentir jusqu'à la Réole) sur des sédiments fins facilement mobilisables ou sensibles à des phénomènes de glissement ;
- la chenalisation du lit (enfouissement, proximité des digues) entraîne l'accélération du courant et limite le débordement des petites crues.



L'absence d'entretien des chemins rend souvent les berges inaccessibles



Le profil des berges est aujourd'hui très abrupt

La Garonne nature

Un fleuve qui remodèle difficilement son lit



Apparition d'une ripisylve sur les plages de graves de Floudès

Quelques petites plages ou îles commencent à réapparaître, parfois colonisées par une ripisylve. Cette présence d'atterrissements dans la partie interne des méandres (intrados) témoigne de l'activité du fleuve (transport de sédiments...) et diversifie le profil du lit, par ailleurs très chenalisé et régulier. Mais la quantité encore largement déficitaire de matériaux transportés rend ces transformations difficiles.



Face au port de Caudrot, la rive convexe du méandre voit réapparaître une plage de graves



©SMEAG/Didier Taillefer



L'île de La Réole

Des boisements concentrés sur les berges et les coteaux

Les boisements présents ont un intérêt écologique très disparate selon leur degré de « naturalité ».

On distingue sur la zone d'étude :

- les ripisylves le long du fleuve ;
- les ripisylves des petits cours d'eau affluents ;
- les boisements de pied de coteaux ;
- les boisements de pentes (sur les coteaux) dont la composition en essences varie en fonction de l'orientation (rive droite orientée sud et rive gauche orientée nord) ;
- les plantations, très largement dominées par les peupleraies.

Les trois premiers s'apparentent au type d'habitat forestier « forêt alluviale » dans lequel domine le frêne mais aussi les saules.



A Saint-Macaire, la ripisylve se développe sur l'atterrissement au-delà de l'ancien chemin de halage

Concernant **la ripisylve de la Garonne**, celle-ci apparaît comme très dégradée et très vulnérable de par sa faible épaisseur (celle-ci ne constitue qu'un fin liseré le long de la berge et ne s'épaissit qu'à peu d'endroits, car contenue dans l'espace très restreint situé entre la berge et le pied de digue) et par sa composition floristique « pauvre ».

Les peuplements d'équilibre sont théoriquement ceux que l'on nomme « Chênaie-ormnaie des grands fleuves » qui ne sont pas représentés sur le secteur d'étude. On est en présence d'une ripisylve essentiellement constituée de stades « dégradés » de saulaie-frénaie avec une forte présence des peupliers (cultivar), indésirable sur les berges s'il est trop abondant, et de l'érable négundo, considéré comme une espèce invasive.



Ripisylve dégradée des bords de Garonne (saulaie-frénaie) dominée par la présence du peuplier et de l'érable négundo

La Garonne nature

Par ailleurs, les prospections effectuées par le Conservatoire Botanique National Sud-Atlantique (CNBSA) ont mis en évidence l'absence de l'Angélique des estuaires, aucun pied n'ayant été observé en amont de Loupiac dans la zone de marnage.

Malgré cet état écologique peu satisfaisant, elle remplit à une échelle plus large des fonctions de corridor et ce, d'autant que les habitats humides annexes au fleuve sont peu représentés, voire quasi absents, dans un environnement agricole de mode intensif. Ainsi, c'est sa présence presque continue le long du fleuve (sauf au niveau des zones d'urbanisation importante comme La Réole, où on peut parler de rupture) qui confère à cette formation végétale un intérêt écologique.

Sur le plan morphodynamique, l'existence d'une ripisylve pluristratifiée et composée d'essences variées et indigènes serait un véritable élément régulateur contre l'érosion, car assurant naturellement son renouvellement et son développement (épaisseur).



Après abattage des peupliers, la ripisylve se trouve parfois réduite à néant sur de courts tronçons

«[Il faudrait] créer une surveillance de ces berges, des interdictions départementales claires [...] sans en interdire l'accès aux pêcheurs, aux promeneurs...»

«[Il faudrait] éviter de mettre du désherbant en bord de Garonne.»

«La commune tond au moins une fois par semaine en bord de Garonne, et VNF laisse pousser complètement.»

L'entretien des berges et de la ripisylve, moins attentif depuis l'arrêt de la navigation fluviale, est rendu complexe par le manque de moyens et les difficultés d'accès. Le Schéma Directeur d'Entretien du lit et des berges de la Garonne fixe des orientations tout au long du fleuve, afin de mettre en place une gestion cohérente, permettant à la fois le maintien des usages et la protection des milieux naturels.

Sur le Domaine Public Fluvial, l'obligation d'entretien de l'Etat est limitée au maintien de la capacité naturelle d'écoulement du fleuve et de ses dépendances et à l'entretien des ouvrages de navigation (sur les sections classées navigables) : maintien de la sécurité de la navigation, entretien du chenal de navigation et bon fonctionnement des ouvrages. La valorisation et l'entretien des berges du fleuve sont, dans les faits, une possibilité laissée aux collectivités riveraines, tandis que l'entretien des berges et du lit lié à la protection contre les eaux incombe aux riverains.



Ripisylve marquée principalement par la présence du peuplier

Les ripisylves des petits cours d’eaux affluents de la Garonne sont surtout constituées par le frêne, voire plus en amont, par l’aulne. Ils accompagnent des prairies humides de fond de vallée sous forme d’un maillage de bandes boisées plus développé. Ils peuvent parfois constituer des boisements de superficie plus importante dans les secteurs les plus humides.

En secteur agricole, ces structures végétales, lorsqu’elles subsistent, sont réduites à un mince liseré de quelques mètres d’épaisseur, assurant essentiellement un rôle de maintien des rives.



photo GERA

Les milieux aquatiques des petits affluents de la Garonne sont fortement modifiés par des travaux d’entretien excessifs qui chenalisent les cours d’eau et suppriment en grande partie la ripisylve



©SMEAG/Didier Taillefer

On lit bien ici l’étroitesse de la ripisylve, sur la Garonne comme sur le Dropt

La Garonne nature

Les boisements de pied de coteaux et de fond de vallon

sont majoritairement des boisements humides (hygrophiles) où les frênes (*Fraxinus excelsior* et *Fraxinus XX*) sont largement dominants. Ils se sont développés dans des zones souvent dépressionnaires, servant de collecteur naturel des eaux de ruissellement provenant des coteaux, voire de secteur de suintement des aquifères ou de zones de sources. Si leur intérêt en termes de production de bois semble réduit, ils assurent des fonctions d'autoépuration, notamment vis-à-vis des composés azotés (nitrification) et, en conséquence, de protection de la ressource en eau.



Le vallon du Galouchey fermé par les boisements en aval de Verdalais



Restes de boisements dans le vallon du ruisseau de Siron, à Saint-Pierre-d'Aurillac

Les boisements de pentes (versants des vallons des petits cours d'eau, ruptures de pentes calcaires des coteaux de la Garonne bien marquées en rive droite) sont aussi, comme les précédents, des boisements à forte naturalité : ils présentent à la fois une organisation pluri-stratifiée (sous bois, strate arbustive, strate arborescente...), une diversité de classes d'âge (arbres jeunes à sujets mûres, voire sénescents), une composition diversifiée en essences qui varie selon le type de sol, l'exposition... Ils assurent un rôle de protection des sols et des fonctions régulatrices sur le plan hydrologique (infiltration).



Boisements de pente en contrebas de Montagoudin



Les boisements de pente présentent un intérêt écologique par leur composition et leur structure floristique. Ils assurent la protection des sols et jouent un rôle régulateur sur le plan hydrologique

La Garonne nature

Des structures végétales qui se simplifient et s'épaississent

La représentation cartographique de la végétation en 1950 et en 2004 révèle deux phénomènes distincts :

- d'une part, les boisements de pente s'épaississent de façon importante, tant sur les coteaux en rive droite qu'en rive gauche, l'enrichissement de ces terres plus difficiles à exploiter explique ce phénomène ;

- à l'inverse, dans la plaine agricole et autour des petits cours d'eau, les structures végétales ont disparu en très grande partie ; liées principalement à la présence des prairies humides, elles ont été supprimées par les transformations de l'agriculture ;

- enfin, les ripisylves, encore fragmentées en 1950, se sont depuis étirées de façon quasi-continue au long des cours d'eau ; si cette évolution peut présenter une richesse en termes écologiques, elle aggrave la fermeture des paysages dans la vallée.

Les paysages de la vallée de Garonne ont été simplifiés de façon importante par ces évolutions, les trames complexes des haies et des petits bosquets ayant laissé la place à une large plaine en grande partie dégagée, encadrée par des coteaux presque intégralement couverts de végétation.

«Sur Bourdelles, ce n'était que du bocage ; il n'y a plus aucune haie.»

«Les fossés étaient bordés d'aubiers.»

«Avant, il y avait plus de bosquets, de bois d'acacia, et on a déboisé beaucoup.»

«Quand j'étais jeune, j'ai chassé, c'était plein de grives dans les haies : il n'y en a pratiquement plus.»



Les alignements du canal latéral font partie des rares structures végétales préservées



L'intensification des pratiques agricoles n'a pas laissé de place aux haies

1950



2004

boisements et structures végétales



Croissance des boisements sur les coteaux, disparition des haies liées aux prairies

La Garonne nature

Un paysage organisé par l'inondabilité

Les crues font partie intégrante de la vie en bord de Garonne, et leur influence sur les paysages de la vallée s'exprime directement, d'une part à travers la fertilité des terres du lit majeur, enrichies au fil des débordements par les limons du fleuve, mais aussi par l'architecture et les ouvrages d'art. Les fermes juchées sur des levées de terre, prolongées de longues digues protectrices, constituent ainsi un patrimoine caractéristique, illustrant l'adaptation de l'habitat à ces contraintes.

Bien que les débordements soient aujourd'hui moins fréquentes - du fait de la chenalisation du lit au XIX^{ème} siècle, mais surtout de la présence des digues- elles se produisent encore, et ce risque est d'ailleurs traduit par un PPRI couvrant la zone inondable, en cours de réactualisation. Il est important de conserver la mémoire de tels évènements afin de prendre ces risques en compte dans l'aménagement des berges et du fond de vallée.

La construction du viaduc SNCF en offre un bel exemple : constitué de larges arcades de pierre, il laisse passer les eaux et n'entrave pas l'écoulement en lit majeur. Il risque donc moins de céder sous la pression, et la ligne ferroviaire peut rester hors d'eau lors des crues.

«Quand on était à l'école, on était très heureux des inondations.»

«En 1981, l'inondation est venue sous le balcon.»

«On ne voit plus les mêmes inondations qu'on voyait avant.»

«Maintenant c'est fini, il n'y a presque plus d'inondations.»



Des terres fertilisées par les dépôts du fleuve : les quais de Saint-Macaire disparaissent sous les limons



Adaptation du bâti au risque des crues



Les échelles de crues préservent une mémoire de ces évènements



La crue de 1930 à Langon, le viaduc ferroviaire n'entrave pas l'écoulement



©SMEAG/Didier Taillefer

La crue de 2009 à Langon

La Garonne nature

Un réseau de digues important, à la gestion complexe

Les digues occupant la vallée dessinent des structures importantes dans ce territoire : bordant les vastes parcelles maïsicoles, elles soulignent les horizons distants et forment des supports de promenades privilégiés. Employées traditionnellement en période de hautes eaux pour se déplacer à pieds secs, elles offrent des itinéraires de découverte des paysages du lit majeur par leur position surélevée.

Elles traduisent également deux approches différentes face aux crues : si les digues de protection longeant les berges ont pour but de maintenir les cultures hors d'eau et de protéger les hameaux situés dans la zone inondable, certaines mattes forment des casiers afin de retenir les eaux, qui déposent alors leurs limons en fertilisant les terres.

Si l'espace compris entre le fleuve et la digue a longtemps appartenu au domaine propre du fleuve, accueillant notamment des boisements alluviaux ou prairies permettant d'absorber une partie des crues, il est aujourd'hui mis en culture dès lors qu'il offre une surface suffisante.



Les digues sont traditionnellement enherbées, comme ici à Saint-Macaire, et permettent de se déplacer à pieds secs

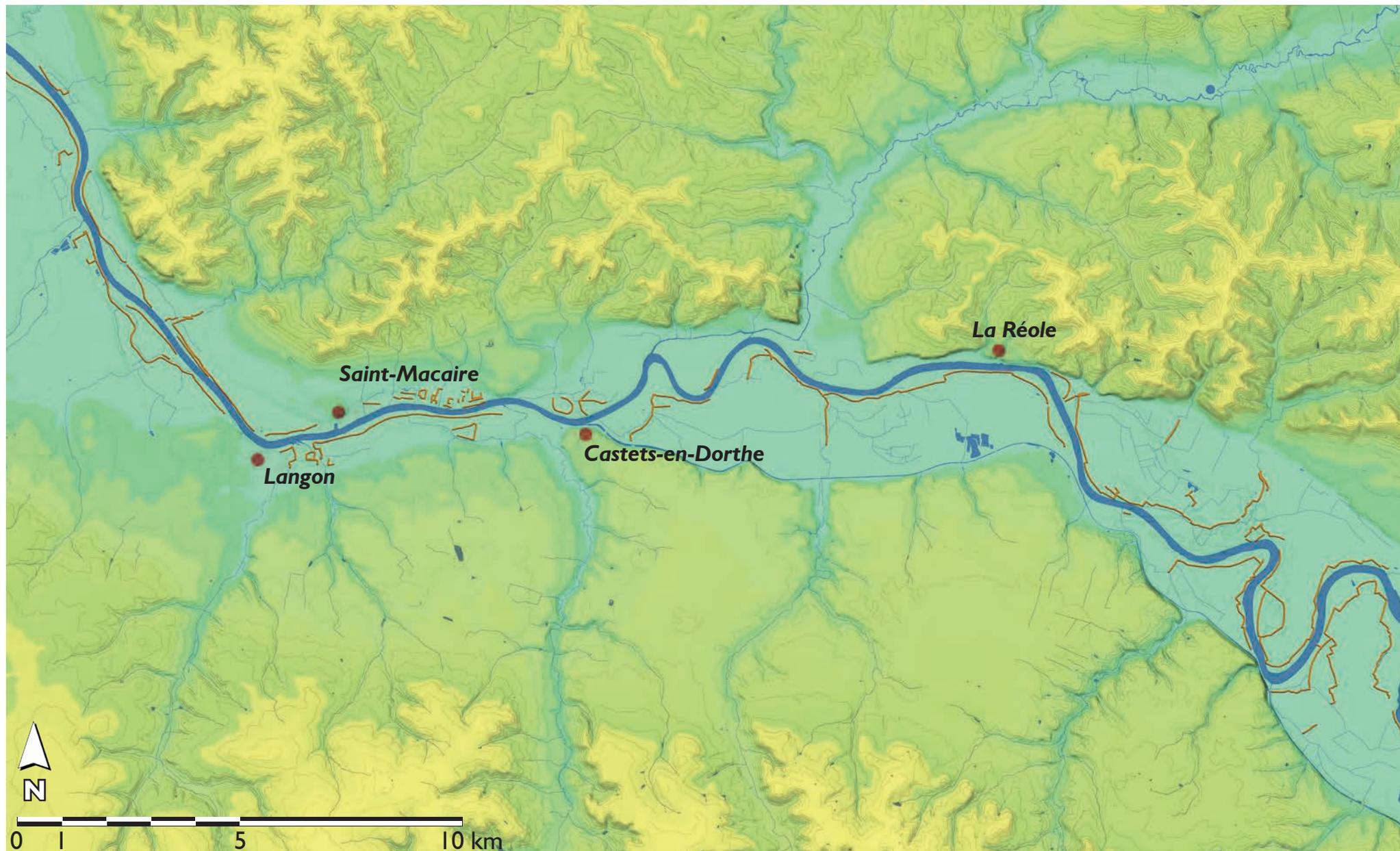


Digue enherbée très caractéristique des paysages de la plaine agricole, longée par la RD226 à Pignot



Digue bétonnée à Fontet banalisant le paysage de la plaine agricole

Carte du réseau de digues



Sur tout le secteur, la vallée est parcourue d'un réseau complexe de digues

La Garonne nature

La gestion de ces digues est assurée en zone rurale par des associations ou des syndicats de propriétaires riverains, réunis afin d'assurer l'entretien des ouvrages présents sur leurs terrains. Aujourd'hui, ces structures ne disposent parfois que de moyens limités, et n'ont plus la capacité financière pour assurer un suivi attentif et entreprendre les travaux de restauration des ouvrages de protection contre les crues. L'entretien se résume ainsi souvent à une fauche annuelle des tronçons enherbés.



Les digues offrent des itinéraires de traversée des vastes surfaces de maïsiculture



Bâtiments implantés sur la digue à Bourdelles ; la brèche formée par la route peut être obstruée en cas de crue pour retenir les eaux, et la circulation coupée

«Ces digues ont été faites pour protéger les cultures.»

«Quand l'eau montait, les propriétaires allaient lever les pelles pour que l'eau rentre et inonde les terrains qui étaient entourés par ces mottes ; et quand l'eau avait fini de monter, ils fermaient et le limon se déposait pour engraisser les terres naturellement.»

«Il faut s'interroger sur l'intérêt de ces digues : il faut garder un espace pour la rivière, pour sa mobilité, l'expansion de ses crues.»

«Les digues sont maintenues en bon état.»

«Il y a eu un abandon de l'entretien des digues.»

«La digue, ce qui serait sympa, c'est qu'elle soit en permanence promenable.»

«La piste cyclable va passer par la digue.»



Secteur endigué de Floudès : une vaste implantation de maïs s'étire en retrait de la digue bétonnée de Tartifume



Le quartier du Rouergue, face à La Réole, est protégé par une digue importante

La Garonne nature

Une place réduite des espaces «naturels»

Si la vallée de Garonne apparaît riche d'espaces de nature potentiels (réseau hydrographique généreux, ripisylves, zones humides...), les pratiques agricoles et les modes de gestion contemporains tendent davantage à réduire l'emprise et la qualité de ces milieux. Des mesures radicales, souvent difficilement réversibles (suppression des haies...), ont progressivement appauvri les milieux, altérant les continuités de la trame verte et bleue.

Aujourd'hui, les quelques structures végétales préservées dans la vallée paraissent bien réduites au regard des très vastes surfaces cultivées, comme le révèle la carte ci-contre.



Têtard isolé suite à la mise en culture des prairies, au coeur de la maïsiculture



La gestion purement technique de l'eau ne crée pas de milieux et de paysages riches

Carte des trames végétales



A l'échelle de la vallée, la trame verte et bleue ne couvre que des surfaces faibles

Une reconnaissance grandissante du patrimoine écologique

Secteurs inventoriés en ZNIEFF

Lancé en 1982, l'inventaire des Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique (ZNIEFF) a pour objectif d'identifier et de décrire des secteurs présentant de fortes capacités biologiques et un bon état de conservation. On distingue 2 types de ZNIEFF :

- les ZNIEFF de type I : secteurs de grand intérêt biologique ou écologique ;
- les ZNIEFF de type II : grands ensembles naturels riches et peu modifiés, offrant des potentialités biologiques importantes.

La collecte de l'information est réalisée au niveau régional selon une méthodologie commune et définie conjointement par le Muséum National d'Histoire Naturelle (MNHN) et le Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable (MEDD), afin de garantir au mieux la cohérence des informations en provenance des différentes régions. Après validation régionale par le Conseil Scientifique Régional de Protection de la Nature (CSRPN), les données sont transmises au MNHN pour validation nationale.

Cet inventaire est devenu aujourd'hui un des éléments majeurs de la politique de protection de la nature. Il doit être consulté dans le cadre de projets d'aménagement du territoire (document d'urbanisme, création d'espaces protégés, élaboration de schémas départementaux de carrière....).

Sur la zone d'étude, les secteurs inventoriés en ZNIEFF concernent :

- le coteau calcaire de Gironde sur Dropt (ZNIEFF de type I n°355100)
- les coteaux calcaires de La Réole –Montagoudin- Mongauzy (ZNIEFF de type I n°35520000)
- la frayère de Tartifume (ZNIEFF de type I n°36570000)
- les frayères à esturgeons de Garonne (ZNIEFF en cours de validation)

Les 2 premières ZNIEFF, compte tenu de l'évolution des habitats naturels depuis le milieu des années 80, (disparition des habitats forestiers

subméditerranéens, des pelouses xérophiles...) seront classées en ZNIEFF de type 2 dans le cadre de l'actualisation de l'inventaire. Appartenant au grand ensemble des milieux de coteaux surplombant en rive droite la vallée de la Garonne, c'est l'intérêt fonctionnel de corridor écologique qui justifie cette modification de classement.

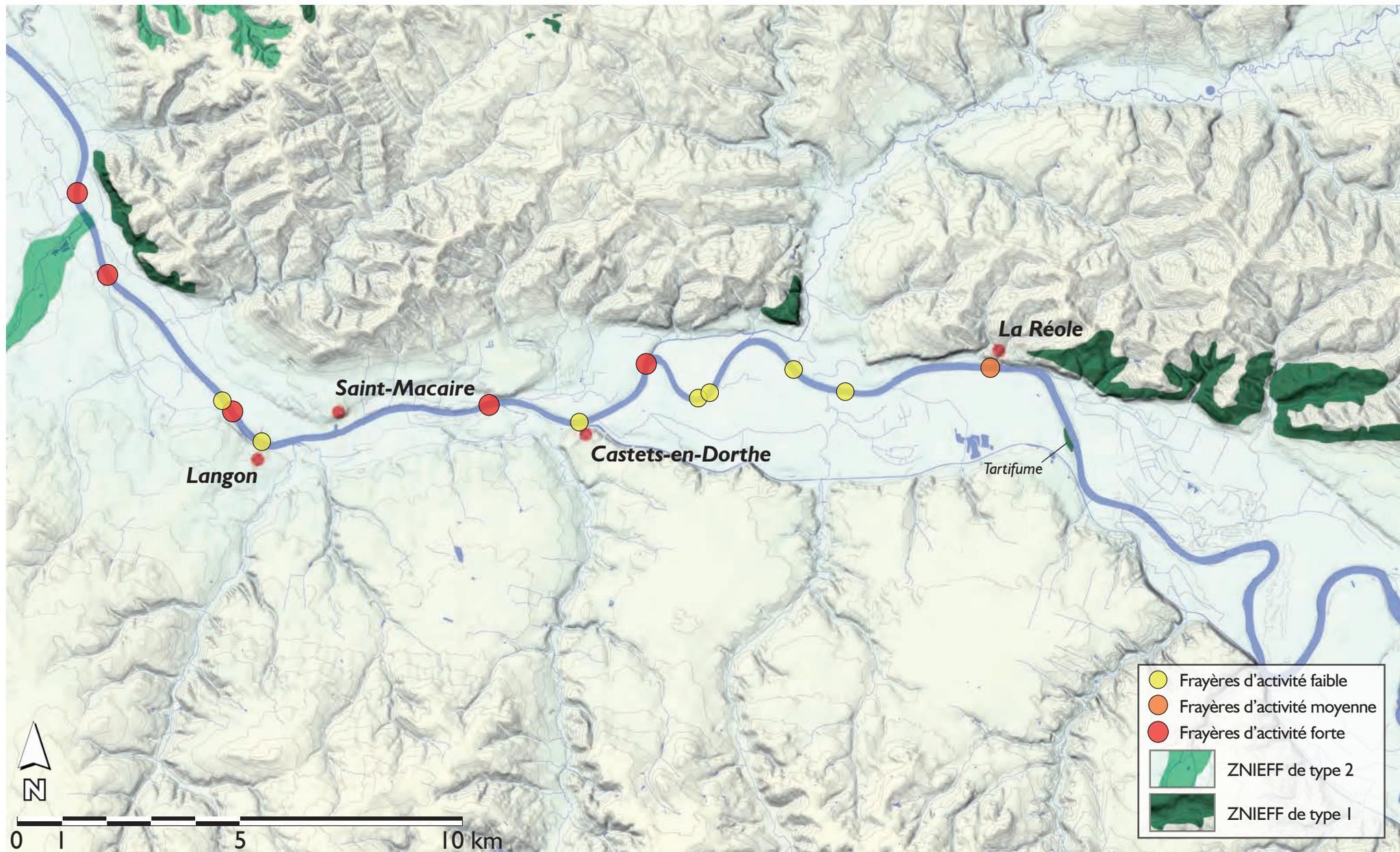
Quant à la frayère de Tartifume (Fontet), elle concernait initialement (établie en 1984) l'aloise feinte (*Alosa fallax*). Dans le cadre de la remise à jour de l'inventaire, ce site sera vraisemblablement abandonné compte tenu de la faible spécificité morphodynamique des sites recherchés par cette espèce. Utilisant des substrats essentiellement de type vaseux, les zones potentielles de fraie s'étendent sur tout le fleuve entre Langon et la Réole.

Par contre, les études menées par le CEMAGREF sur l'esturgeon européen (*Acipenser sturio*), ont permis d'identifier 14 sites potentiels de reproduction de cette espèce sur la Garonne, entre Loupiac (33) en aval et Beaugard (47) en amont, représentant 124 ha . Sur le secteur d'étude, deux sites sont recensés : l'un au niveau de Caudrot, l'autre immédiatement en amont de la Réole.

L'identification est basée sur les caractéristiques physiques nécessaires à la reproduction et au bon développement des œufs (substrat, vitesse du courant, profondeur...), ainsi que sur la reconnaissance historique de manifestations pré-nuptiales constatées sur les lieux, la localisation historique d'une importante zone de pêche à l'esturgeon permettant d'apprécier un regroupement important d'adultes.

Les frayères potentielles de Beaugard à Castets en Dorthes bénéficient d'un arrêté préfectoral de protection de biotope pour l'ensemble des poissons protégés. Dans le secteur entre estuaire et La Réole, les contraintes pour les poissons migrateurs sont le bouchon vaseux (remontée du bouchon observée jusqu'à Cadillac), la qualité de l'eau et la température.

Carte des ZNIEFF



Les ZNIEFF concernent principalement des secteurs de coteaux

La Garonne nature

Le réseau Natura 2000

L'Union Européenne a choisi d'agir pour la conservation de la biodiversité en s'appuyant sur un réseau cohérent d'espaces désignés pour leur richesse particulière. Ce réseau Natura 2000 abrite des habitats naturels d'intérêt communautaire ou habitats d'espèces animales ou végétales participant à la richesse biologique dans l'Union Européenne.

Les procédures de désignation des sites Natura 2000 s'appuient sur la garantie scientifique que représente les inventaires des habitats et espèces selon une procédure validée par le Museum National d'Histoire Naturelle (MNHN).

Au sein du réseau européen Natura 2000, la France a fait le choix d'une gestion contractuelle et volontaire des sites, en offrant la possibilité aux usagers de s'investir dans leur gestion par la signature de Contrats de gestion et de la Charte Natura 2000.

- Zones Natura 2000 en rive gauche :
 - Réseau hydrographique du Brion (confluence Langon) N°FR7200801
 - Réseau hydrographique du Beuve N°FR7200802 : il comprend la vallée majeure de la Garonne délimité par le petit Beuve et le Beuve (commune de Saint Pardon de Conques et de Castets en Dorthe).
 - Réseau hydrographique de la Bassane N°FR7200694
- Zones Natura 2000 en rive droite :
 - Le réseau hydrographique du Dropt N°FR7200692

Le classement de ces sites concerne uniquement des habitats aquatiques et humides : ces quatre zones Natura 2000 sont justifiées par la présence du vison d'Europe, espèce d'intérêt communautaire prioritaire. La protection de ce mammifère considéré comme en très grand danger d'extinction, dépend de la préservation des habitats humides associés aux cours d'eau (prairies hygrophiles, boisement alluviaux, roselières et formation herbacées hautes, type mégaphorbiaie...), et de la qualité des cours d'eau tant physico-chimique que biologique.

- Le lit mineur et berges Garonne N° FR7200700

C'est la présence de l'Angélique des estuaires et de nombreuses espèces de poissons migrateurs dont l'Esturgeon européen, espèce prioritaire de la directive « habitats » au niveau européen, qui justifient l'intégration de la Garonne dans le réseau NATURA 2000.

Néanmoins, les prospections de terrain effectuées par le Conservatoire Botanique National Sud-Atlantique (CBNSA) ont mis en évidence la régression de l'angélique des estuaires dans la partie amont de la zone fluviale soumise au marnage. Ainsi, aucun pied n'a été observé en amont de Loupiac (septembre 2008).

Carte des zones Natura 2000



Les zones Natura 2000 suivent le réseau hydrographique

La Garonne nature

Le recensement des zones humides liées au canal de Garonne est synthétisé dans le tableau suivant :

Nom	Superficie (ha)	Communes	Typologie SDAGE	Codification habitat (corine biotope)	Natura 2000	Enjeux - commentaires
Abords du Lisos (du canal au confluent avec la Garonne)	10	Hure/ Meihan sur Garonne	Bordure de cours d'eau	24- Eaux courantes	FR7200695	Zone humide partiellement liée à la présence du canal et incidences limitées des eaux du canal sur le débit du Lisos
Forêt du Mont Saint Luc (en amont du canal)	11	Hure	Bordure de cours d'eau	44- forêts riveraines, forêts et fourrés très humides	non	Zone humide partiellement liée à la présence du canal et peu d'incidences de l'arrêt de l'alimentation par les eaux du canal sur ce milieu humide
Abords du ruisseau de la Gaule	1,4	Loupiac de la Réole	Bordure de cours d'eau	53 – végétation de ceinture de bord des eaux	non	Zone humide partiellement liée à la présence du canal ; peu d'incidence du canal car alimentation majoritaire de la ZH par le cours d'eau
Abords de la Bassanne au niveau du canal jusqu'à la confluence de la Garonne	175	Bassanne/ Pondaurat/Puybaran	Bordure de cours d'eau	24- Eaux courantes	FR7200694	Zone humide partiellement liée à la présence du canal ; peu d'incidence du canal car alimentation majoritaire de la ZH par la Bassanne
Abords du canal à sa confluence de la Garonne	116	Castillon de Castets Castets en Dorthe	Bordure de cours d'eau	44 - forêts riveraines, forêts et fourrés très humides	non	Zone humide partiellement liée à la présence du canal : alimentation par infiltration des eaux du canal et affleurement ; risque d'assèchement

Les zones humides pouvant avoir un intérêt écologique certain sont prioritairement celles qui sont incluses dans les sites Natura 2000 (Abords du Lisos du Canal au confluent avec la Garonne ; Abords de la Bassanne au niveau du canal jusqu'à la confluence de la Garonne) et qui participent à la préservation du vison d'Europe en constituant des milieux refuge et/ou d'alimentation pour cette espèce.

Compte tenu de son étendue et de sa superficie (175 ha), la Bassanne et les milieux humides associés remplissent une fonction de corridor biologique. De même, les abords du canal à sa confluence de la Garonne assure un maillage écologique le long du pied de coteau jusqu' à la Garonne.

Les enjeux écologiques spécifiques

- Le **maintien des continuités**, en préservant l'intégrité physique des boisements associés aux cours d'eau (ripisylve, boisement de fond de vallon) : pas d'arrachage ou de défrichement
- La **restauration par replantation** de secteurs de ripisylve absents et la **lutte contre les espèces envahissantes** (peuplier et érable négundo)
- La **protection des boisements de pente** (coupe sur petite superficie, classement Espaces Boisés Classés au PLU, ...)
- **L'amélioration des pratiques sylvicoles dans les plantations de peupleraie** (mise en œuvre d'itinéraire sylvicole adapté), voire leur reconversion en prairie
- La **conservation des prairies humides et structures boisées** associées aux petits affluents de la Garonne (Basse vallée du Dropt, du Beuve, du Brion et du Grusson, zones humides de la Bassanne...)
- La **protection rapprochée** des petits cours d'eau par des bandes enherbées ou boisées, servant de zone « tampon » et de filtres contre les pollutions (nutriment, produits phytosanitaires, particules fines en suspension,...)
- La **mise en œuvre des DOCOB** de la vallée du Beuve, de la Bassane, du Dropt, et de la Garonne (lit mineur) en Aquitaine

La Garonne nature

Risques, opportunités et enjeux pour la Garonne nature

Les risques révélés par les entretiens :

- **Une Garonne très dégradée par les extractions de gravier**
- **Une dégradation de la qualité des boisements et une gestion inadaptée**
- **Une nette raréfaction de la faune (et notamment du gibier) liée à l'absence de haies**
- Une baisse de l'étiage et un déficit en eau liés à l'agriculture, une pollution importante des cours d'eau
- Un abandon de l'entretien des digues et un bétonnage de certains tronçons
- Des projets d'extraction de sédiments dans la vallée (Casseuil)

Les opportunités révélées par les entretiens :

- Une réapparition progressive d'îles et de plages de graves dans le lit du fleuve
- Des créations ponctuelles de systèmes de haies liés aux fossés
- Un arrêt prochain de l'exploitation des gravières de Blagnac et une revalorisation à venir du site
- Une protection des vallées de Garonne et du Dropt par leur classement en Natura 2000

Les enjeux concernant la Garonne nature :

- La place des espaces «naturels» (à fort degré de naturalité)

Protection des prairies et pâturages, recréation d'espaces de prairies

Préservation et gestion des ripisylves (maintien des continuités écologiques, maîtrise des essences invasives ou indésirables, maintien d'ouvertures paysagères, protection des berges,...)

Création ou recréation de sites naturels humides (forêts alluviales, prairies inondables,...)

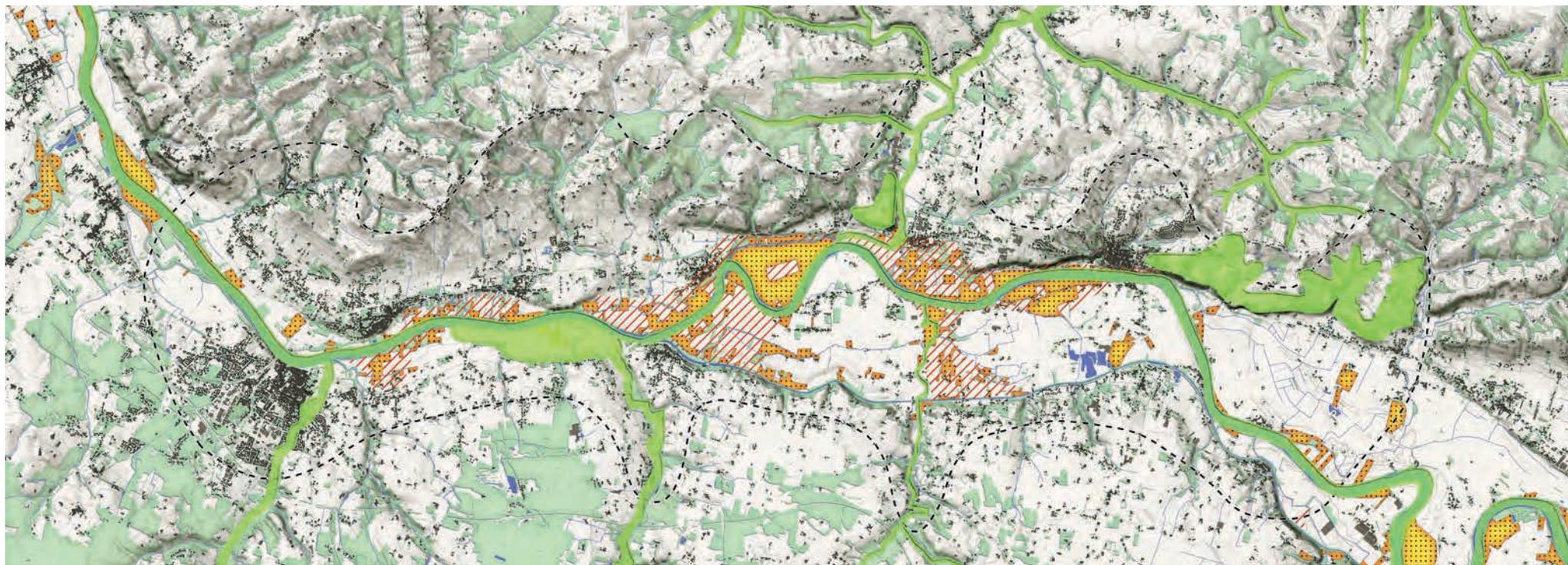
Maîtrise de l'expansion des peupleraies, notamment à proximité des berges et zones humides

Maîtrise de l'enfrichement (maintien de pelouses calcaires sur les coteaux et de prairies humides dans la vallée, protection des ouvertures paysagères, gestion des prairies,...)

Création d'espaces d'aménités et de loisirs respectueux des milieux naturels

Développement de l'aspect pédagogique (parcours éducatifs, visites commentées,...)

Carte des enjeux pour la Garonne nature



-  Espaces de naturalités à conforter
-  Peupleraies
-  Secteurs de forte présence des peupleraies

La Garonne agricole

Une vallée essentiellement dédiée aux grandes cultures

Des paysages bien tenus par les cultures mais simplifiés

Des prairies en voie de disparition

Un développement du peuplier qui pose problème localement

Quelques cultures diversifiées précieuses pour la variété des paysages

Les enjeux pour la Garonne agricole



La Garonne agricole

Une vallée essentiellement dédiée aux grandes cultures

La vallée de Garonne s'imisce ici au sein des paysages agricoles variés du Sud-Gironde : collines boisées et terrasse cultivée du Bazadais au sud, premières terrasses viticoles des graves au sud-ouest, collines cultivées et viticoles du Réolais au nord-est et vignobles de l'Entre-Deux-Mers au nord-ouest. Le fleuve dessine une nette limite entre ces terroirs variés.



©SMEAG/Didier Taillefer

L'occupation du sol dans le lit majeur est très largement vouée à l'agriculture. Les principales cultures développées (céréaliculture, et surtout maïsiculture), ont conduit à une anthropisation forte de cet espace, l'ayant particulièrement transformé notamment sur le plan du fonctionnement hydraulique et sur celui des milieux naturels. Ainsi ce paysage s'est construit durant les dernières décennies sur la présence d'une agriculture intensive, entraînant la disparition des prairies permanentes et la régression des boisements alluviaux, que l'on trouve à l'état relictuel le long des cours d'eau et en pied des coteaux.

«Toutes les terres de vallée sont essentiellement utilisées pour la culture de maïs.»

«L'essentiel du paysage, c'est l'agriculture qui le modèle, accompagné des peupleraies si on peut appeler ça de l'agriculture.»

«C'est verdoyant, mais c'est pollué par les peupliers industriels et le maïs.»

«Je trouve qu'au niveau cultures, c'est plutôt pauvre.»

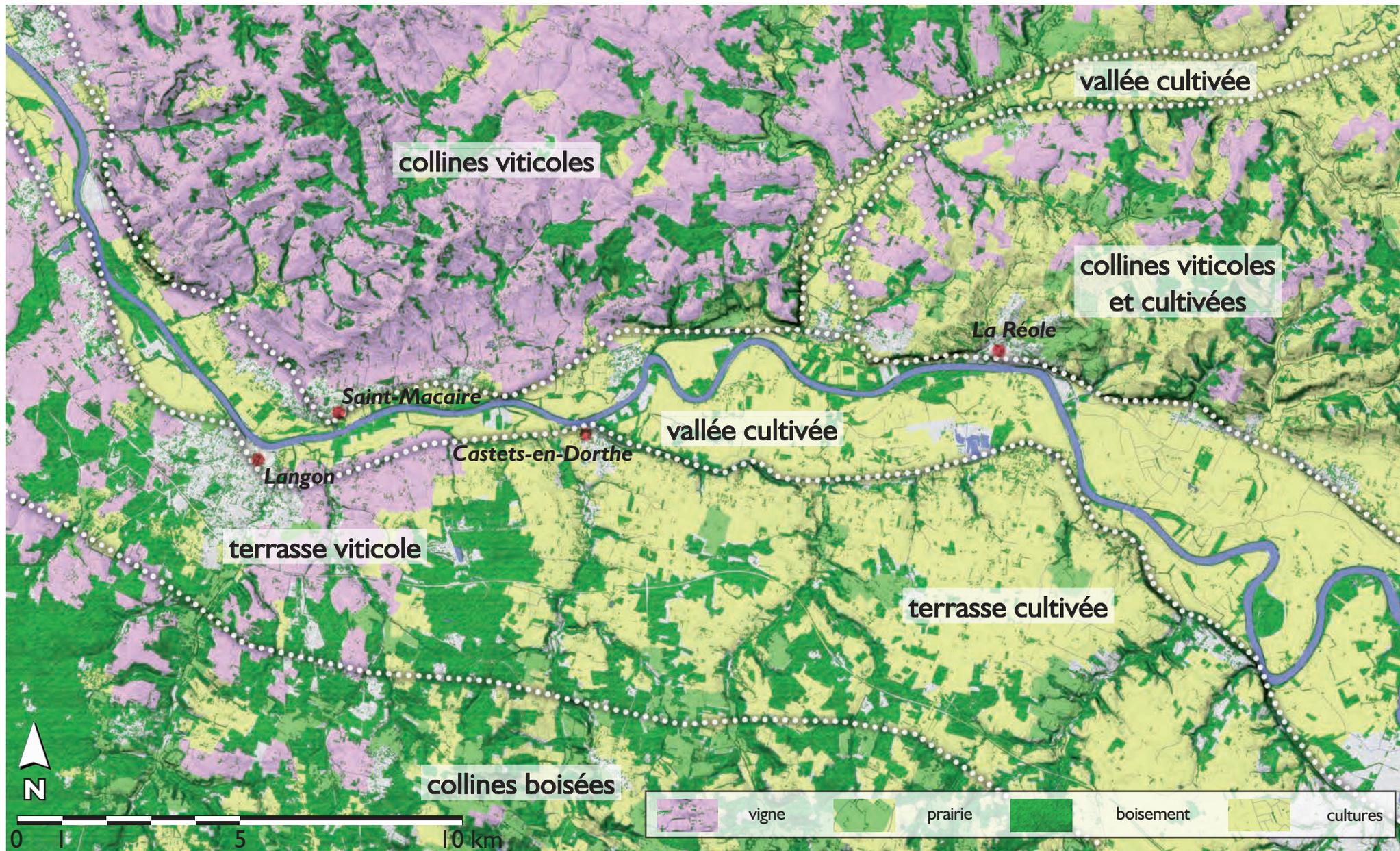
«Ce sont des terres qui sont plus propices aux céréales et aux cultures maraîchères, et, hélas, au peuplier.»

«Ce n'est pas un paysage en déprise agricole.»

«L'univers de Garonne, il n'est pas abandonné. Il est entretenu par l'agriculture et il est fréquenté.»

Face à Bourdelles s'étend la plaine céréalière verdoyante de la vallée ; au fond, la terrasse cultivée du Bazadais domine l'alignement arboré du canal latéral

Carte des orientations agricoles



L'occupation du sol distingue nettement la vallée cultivée des pays alentour

La Garonne agricole

Des paysages bien tenus par les cultures mais simplifiés

La richesse des terres en vallée de Garonne assure à l'agriculture un rendement suffisant pour que ce territoire ne connaisse pas d'importante déprise : les grandes cultures tiennent bien le paysage sur ces terres accessibles et fertiles.

Mais les transformations importantes des pratiques agricoles durant la deuxième moitié du XXème siècle, liées notamment à la mécanisation, ont entraîné une simplification radicale des paysages. Avec le remembrement, destiné à faciliter l'exploitation des terres, les paysages aux parcellaires complexes, enrichis d'importants réseaux de haies, laissent la place à de très vastes parcelles d'un seul tenant. De plus, là où polyculture et élevage se cotoyaient, les cultures céréalières et les peupleraies se sont imposées, dessinant de larges horizons monotones, tandis qu'avec les prairies ont encore disparu de nombreuses haies.

Aujourd'hui, le maïs offre successivement l'image désertique de terres nues en hiver, et de hautes cultures très fermées en été, tandis que les peupleraies, lorsqu'elles occupent de larges secteurs, constituent également des horizons fermés.



photo GEREÀ

Les paysages agricoles sont dominés par l'agriculture intensive, ici de grandes unités de maïsiculture irriguée. La frange boisée visible en arrière-plan souligne la présence du canal latéral et les coteaux.



La plaine maïsicole à proximité de Bourdelles ; à l'échelle de perception du piéton, ces paysages peuvent se révéler monotones

«Il y avait des arbres fruitiers en Garonne, notamment des poiriers et des pommiers : ça a disparu, il n'y en a plus. Maintenant c'est un paysage un peu mort.»

«Moi, j'ai connu les bords de Garonne avec de la vigne, c'étaient les vins de palus, qui étaient protégés par la digue.»

«C'est un territoire complètement artificialisé, où on a repoussé la nature et on l'a transformée pour un usage unique.»

«D'un point de vue agronomique, on peut s'interroger sur cette monoculture de maïs.»

«Ce serait bien de remettre en place des systèmes de haies pour structurer le paysage.»

«Sur la gestion de l'agriculture, on ne pourra pas revenir en arrière, c'est impossible.»

1950



2004



Le parcellaire a été fortement simplifié par les évolutions de l'agriculture

La Garonne agricole

Des prairies en voie de disparition

Les prairies couvraient autrefois une part importante des basses terres de vallée de Garonne, particulièrement sur les secteurs les plus humides. Aujourd'hui, on ne trouve presque aucune prairie sur ce territoire : leur présence anecdotique se résume à quelques parcelles très réduites.

En effet, si de nouvelles mesures régulent le retournement des prairies, celui-ci était auparavant encouragé. De plus, la situation économique amène de nombreux agriculteurs à privilégier les récoltes annuelles, plus rémunératrices.

«J'ai connu encore les enfants du coin qui allaient amener les bêtes au pacage sur les bords de Garonne.»

«Avant que la mécanisation arrive, tous ces terrains de bord de Garonne, c'étaient des prés.»

«Ici, le Dropt, il y a vingt ans, ce n'étaient encore que des prairies humides dans la vallée.»

«Il y avait des haies partout, il n'y avait que des prés, des vignes un peu aussi, des arbres fruitiers par endroits.»

«Il y avait du bocage, [...] il y avait davantage d'élevage.»



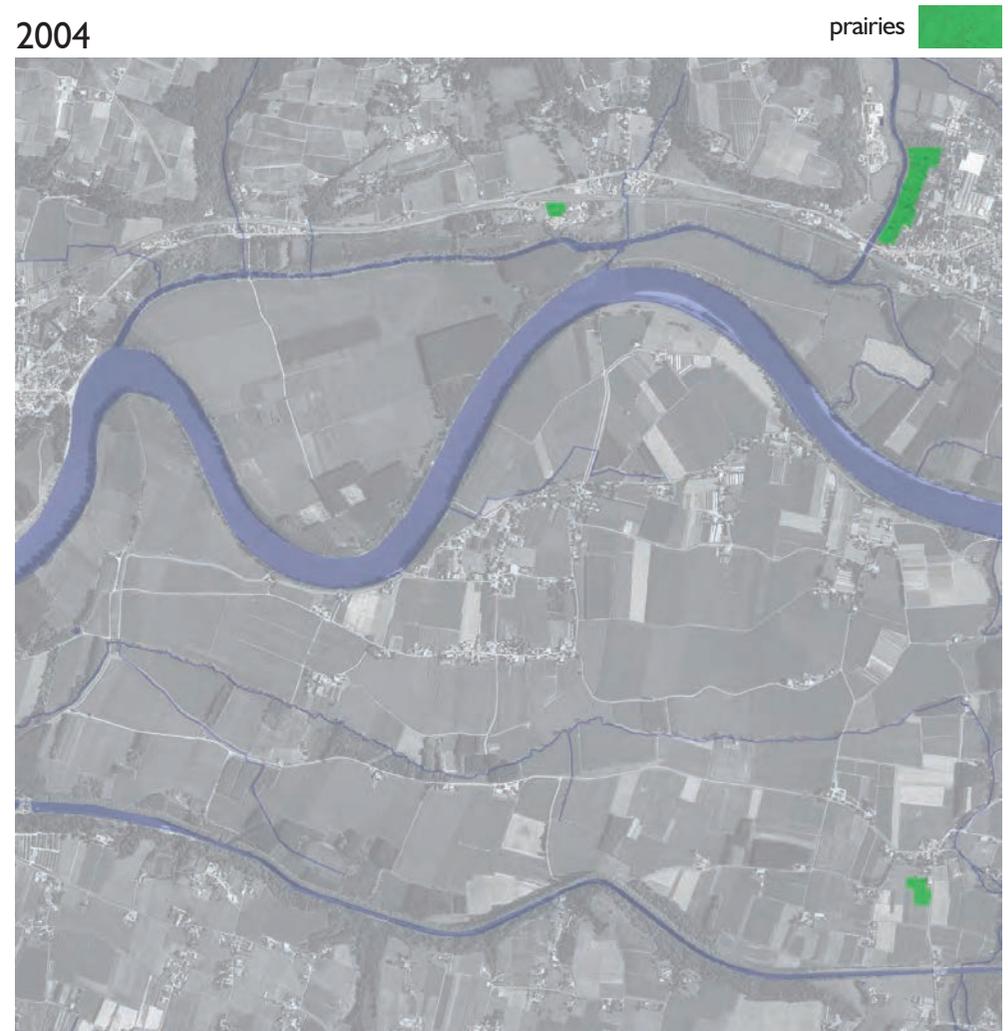
Paysage préservé de vallon pâturé en amont de Verdelsais

Les prairies, autrefois composante majeure des paysages de la vallée, n'ont plus aujourd'hui qu'une présence relictuelle

1950



2004



La Garonne agricole

Un développement du peuplier qui pose problème localement

Quasiment absentes du lit majeur de Garonne en 1950, les peupleraies constituent aujourd'hui une composante majeure de ce territoire. Si celles-ci ne posent pas de problème lorsqu'elles forment de petits boisements isolés, le développement de monocultures sur de vastes surfaces dessine des paysages monotones, très fermés lorsque les arbres sont en feuilles, et diminue l'accessibilité au fleuve, confisquant l'espace des berges. Le méandre de Casseuil, représenté sur la photo ci-dessous et sur les cartes à droite, constitue un exemple extrême d'envahissement. Le développement important de ces boisements est étroitement lié aux tendances du marché - dépendant notamment des bénéfices respectifs du peuplier et du maïs - ainsi qu'à la rapidité de l'exploitation.



©SMEAG/Didier Taillefer

Avant la confluence du Dropt, le méandre de Casseuil et ses innombrables alignements



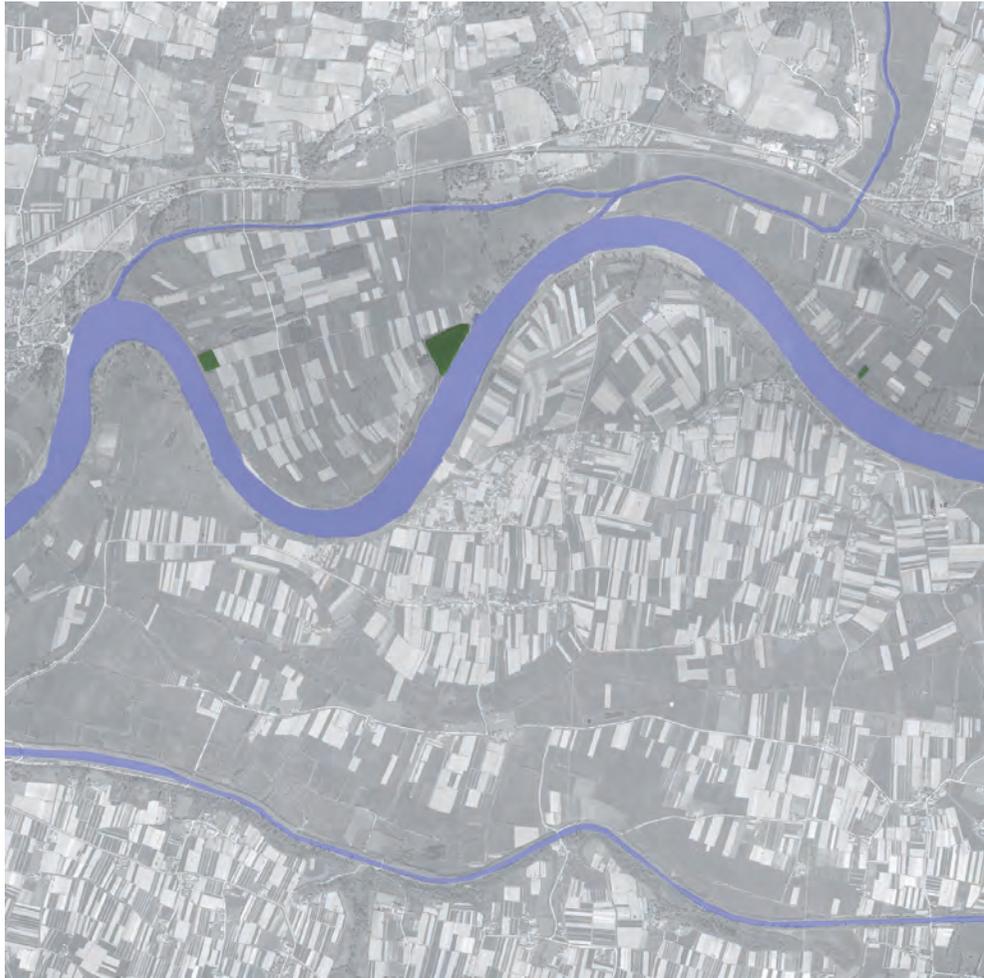
Ecran opaque des peupliers en feuilles



Développement important des peupleraies dans certains secteurs, ici face à Castets-en-Dorthe

**Quasiment inexistantes en 1950, les peupleraies forment aujourd'hui une des principales occupations du sol dans la vallée.
Le méandre de Casseuil, entièrement colonisé, offre un exemple d'extension excessive de cette monoculture.**

1950



2004



Les peupleraies composent en général des boisements très pauvres en termes de biodiversité. En effet, ils sont gérés la majeure partie du temps par des suppressions complètes du sous-étage arbustif et de la strate herbacée, ce qui empêche toute diversité végétale et nuit également aux habitats pour la faune. Or, si ce traitement est important pour les jeunes plantations, il n'est pas forcément nécessaire une fois les arbres bien implantés.

La majorité des propriétaires de peupleraies est constituée d'anciens agriculteurs locaux, qui reconvertissent leurs terres une fois la retraite atteinte, ne pouvant plus les cultiver. Cette occupation du sol leur permet en effet de gérer leurs terrains sans les vendre. Les grands propriétaires extérieurs restent donc rares en vallée de Garonne.



Les peupleraies constituent des boisements monospécifiques de cultivars, dont la composition et la structure floristique sont particulièrement pauvres sur le plan de la biodiversité

«La prédominance du peuplier sur ce secteur est un marqueur du paysage.»

«Ça fait de grosses parcelles de peupliers, il n'y a que ça maintenant. Avant on n'en voyait pas.»

«J'ai jamais vu tant de peupliers en bord de Garonne.»

«Beaucoup de personnes, pour ne pas s'embêter, plantent des peupliers.»

«Ils ont planté en peuplier, ils entretiennent une fois l'an et tous les vingt ans ils les coupent pour les vendre et ils replantent, mais on ne les voit jamais.»

«Je trouve dommage qu'on soit sur une exploitation de peupliers sur la majeure partie.»

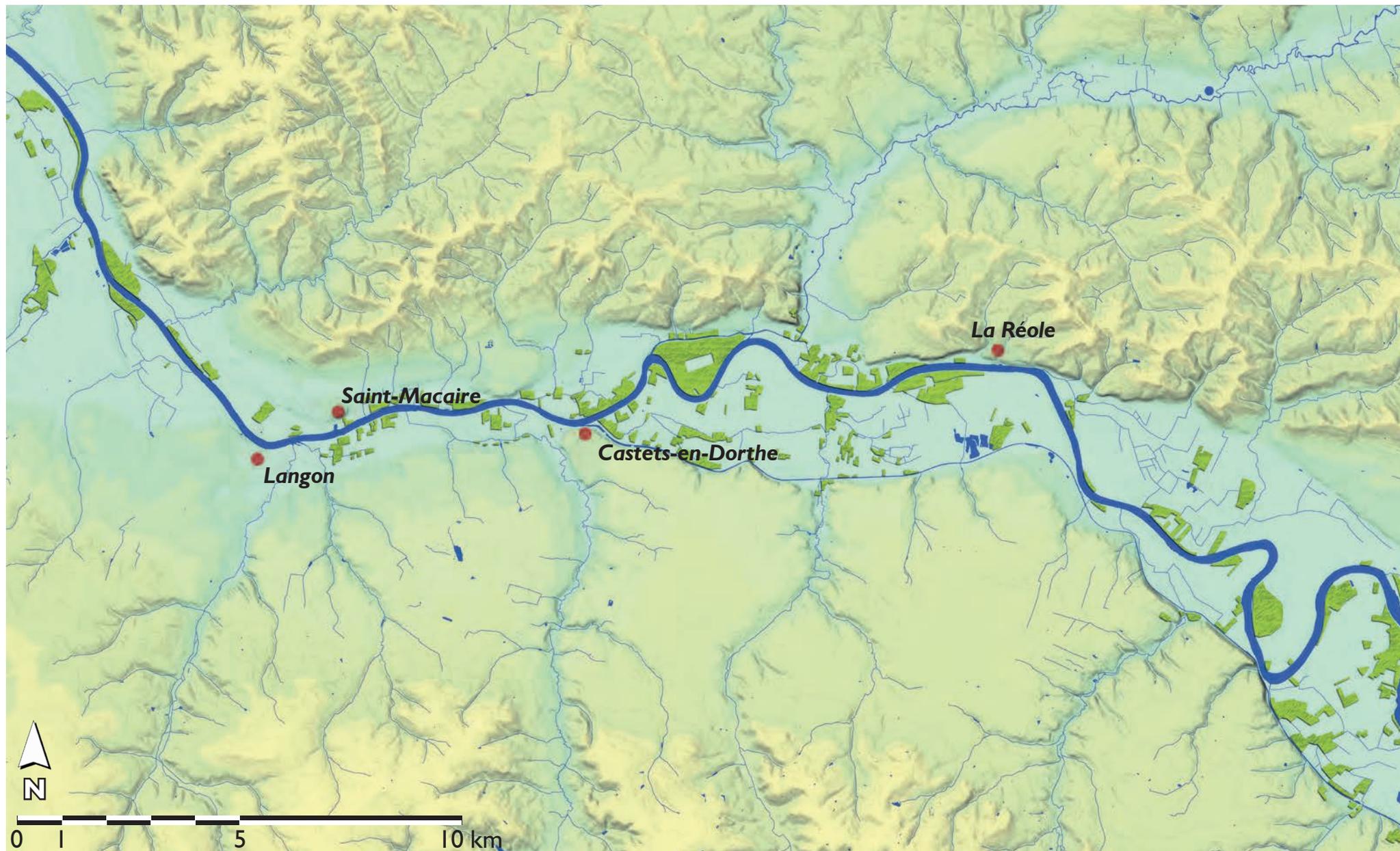
«Les peupliers de culture se sont propagés le long des berges et ont remplacé le peuplier noir. Il y a une menace de ce point de vue sur la diversité végétale.»

«[Les peupliers], à des endroits où on ne peut pas trop aller, où c'est marécageux, là d'accord. Mais où ce sont de bonnes terres riches, il faut respecter les terres.»

«Ça s'intègre bien dans le paysage, les peupliers.»

«Ce qui pollue un peu l'agriculture, ce sont les plantations de peupliers.»

Carte de la populiculture



Des peupleraies conquérantes aux dimensions contrastées

La Garonne agricole

Quelques cultures diversifiées précieuses pour la variété des paysages

Certains secteurs préservés présentent encore une variété intéressante de pratiques agricoles : de rares prairies, des vergers, des exploitations maraîchères ou encore de vimes (oseraie) y composent des tableaux plus riches. Les terres entourant Barie et Bassanne en sont un bel exemple, et offrent des paysages reconnus pour leur qualité, enrichis par la plus grande complexité de l'occupation des sols. La surface plus réduite des parcelles et la variété des cultures constituent des panoramas plus composés, moins uniformes.



Oseraie



Pâturage

«Entre canal et Garonne, c'est spectaculaire :
cette bande-là n'est pas suffisamment mise en valeur.»

«En termes d'agriculture et de polyculture,
ce secteur-là est très riche.»

Au-delà du lit majeur en lui-même, d'autres territoires agricoles plus spécifiques s'affirment. Certains, comme les coteaux viticoles en aval de la confluence du Dropt, s'étendent à grande échelle et composent l'arrière-plan des paysages de la vallée ; d'autres, tels les vallons pâturés des petits affluents, forment de petits paysages plus intimes et discrets.



Au-dessus du lit majeur, les coteaux sont dominés par la vigne en aval de la confluence du Dropt



Vergers



Prairie en fond de vallon

La Garonne agricole

Risques, opportunités et enjeux pour la Garonne agricole

Les risques révélés par les entretiens :

- Une forte régression des prairies et de l'élevage et une disparition des haies champêtres
- Une monotonie et une fermeture des paysages due au développement excessif des peupleraies
- Des paysages de la maïsiculture désertiques en hiver et fermés en été
- Une démesure de l'échelle des parcelles et des fossés de drainage
- Une gestion «à distance» des paysages
- Une surexploitation des terres

Les opportunités révélées par les entretiens :

- Le développement d'une agriculture raisonnée (moins de produits chimiques, bandes enherbées, exploitations bio...)
- Le maintien d'une relative diversité (maraîchage, vime, élevage)
- Des plantations locales de haies liées aux fossés
- Un développement des jardins familiaux

Les enjeux concernant la Garonne agricole :

- Les pratiques culturales

Protection des milieux naturels et de la qualité des eaux par des pratiques plus respectueuses (encouragement à l'agriculture biologique et raisonnée, réduction de l'utilisation des intrants et des captations d'eau,...)

Préservation et réenrichissement du réseau des haies et structures paysagères

- La diversité de l'occupation des sols

Encouragement au maintien de la polyculture (notamment à Barie)

Promotion de la vallée autour de l'osier

- L'accessibilité des espaces de nature

Maintien et développement des chemins agricoles, notamment le long des cours d'eau

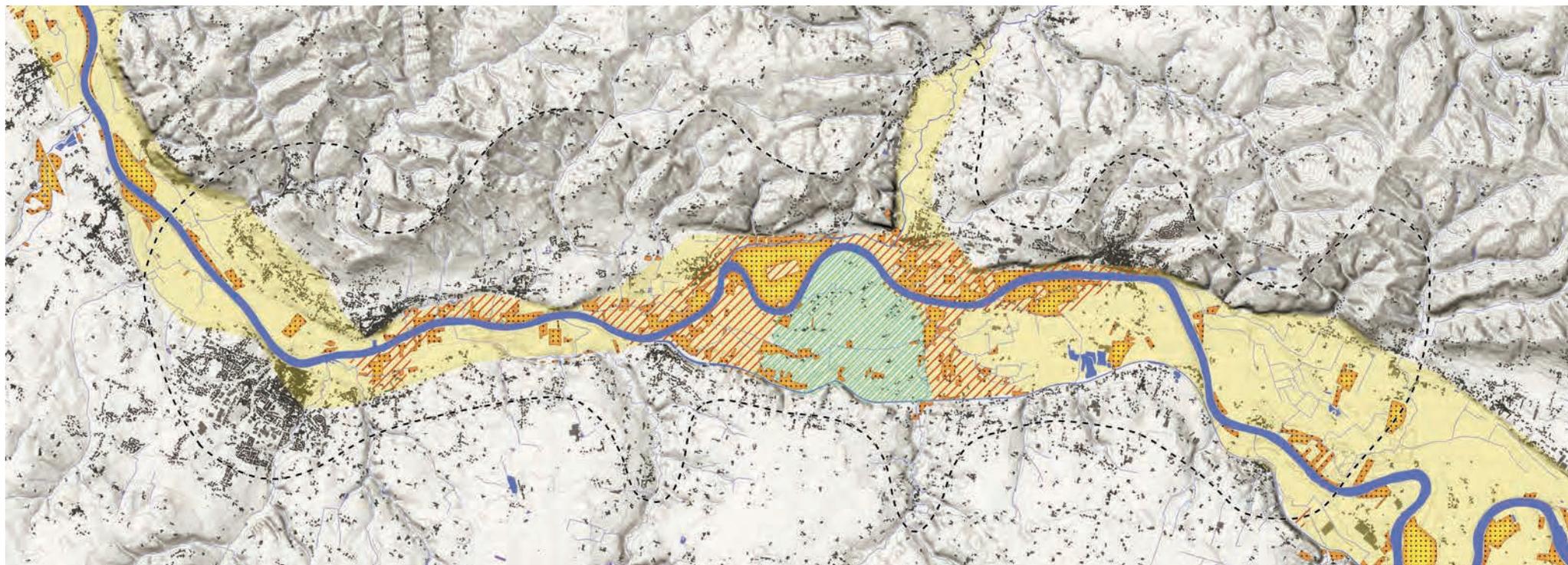
- Le développement des peupleraies

Régulation de l'expansion des cultures de peupliers

Protection des perspectives transversales à la vallée

Promotion, lorsque c'est possible, des pratiques favorisant la biodiversité (sous-étage arbustif, pâturage,...)

Carte des enjeux pour la Garonne agricole



 Maîtrise du développement des peupleraies

 Peupleraies

 Amélioration des pratiques culturelles

 Diversité agricole à préserver

La Garonne des circulations

Un fleuve aujourd'hui peu navigué mais qui a laissé un riche héritage

La voie ferrée, un potentiel pour le développement urbain

Une image dévalorisante de la vallée depuis les routes

Des circulations douces en voie de développement

Les enjeux pour la Garonne des circulations



La Garonne des circulations

Un fleuve aujourd'hui peu navigué mais qui a laissé un riche héritage

Autrefois axe majeur de circulation et de commerce, la Garonne est un fleuve aujourd'hui très peu pratiqué, la concurrence de la voie ferrée et de la route ayant mis un coup d'arrêt à l'activité fluviale. Néanmoins, cette activité passée a légué un riche héritage patrimonial sur les deux rives, même si celui-ci a souvent été oublié et laissé à l'abandon. En effet, avec la fin de la navigation, ces équipements devenus inutiles ont souvent bénéficié d'un entretien limité, celui-ci n'étant plus justifié par l'activité économique.

Ces anciens lieux de vie peuvent cependant, aujourd'hui encore, constituer des sites majeurs pour la découverte des paysages du fleuve tout autant que pour l'aménagement d'espaces publics de qualité liés aux bourgs.

De plus, l'utilisation depuis 2004 du bassin de Langon, spécifiquement conçu pour le déchargement des pièces de l'A380 transportées par barge, rappelle que la Garonne reste un fleuve navigable qui offre des opportunités en termes de transport.



Traversée de la Garonne par le bac



Navigation à la jonction entre canal latéral et Garonne

«L'été, c'était le canotage sur la Garonne [...], c'étaient les réminiscences d'un passé lointain où les gens étaient très liés au fleuve.»

«Je me rappelle des bateaux : moi, mes leçons de géographie, je les faisais en regardant passer les bateaux.»

«Sur les bords de Garonne, il n'y a plus de navigation.»

«On ne voit plus grand monde naviguer, avant c'était vivant.»

«Il est dommage qu'à l'heure du développement durable on ne se serve pas assez de la navigation.»

De nombreux ports anciens constituent un héritage précieux.
Le bassin de l'A380 à Langon représente l'une des dernières activités de transport sur le fleuve.



Cale empierrée du port de Langon



Le chemin de halage à Saint-Macaire

La Garonne des circulations

La voie ferrée, un potentiel pour le développement urbain

Construite dans la seconde moitié du XIX^{ème} siècle, la voie ferrée a changé la donne en termes de communications, diminuant l'importance de la navigation fluviale sur la Garonne et le canal. Suivant le pied des coteaux en bordure de la vallée, elle dessert la majorité des bourgs, en rive droite jusqu'à Saint-Macaire, puis en rive gauche à partir de Langon et en aval.

Aujourd'hui, les nombreuses gares encore en activité, permettant de relier la plupart des villes et villages à Bordeaux ou aux pôles d'importance locale, offrent une alternative précieuse à la voiture. Quelques facteurs viennent néanmoins contrarier ces possibilités : d'une part, la localisation de certaines gares, légèrement excentrées, pose des problèmes de connexions avec le centre-ville (La Réole, Saint-Macaire...) ; d'autre part, la desserte reste limitée, quelques trains seulement circulant chaque jour pour les petites gares.

Le projet «La Réole 2020» prend en compte ces facteurs : l'un de ses objectifs est ainsi d'augmenter le cadencement à la gare locale aux heures de pointe, afin de faciliter la desserte.



Passage du train à La Réole



Le viaduc ferroviaire à Saint-Macaire, un patrimoine de qualité

La question de la desserte ferroviaire est un des enjeux pour le projet «La Réole 2020»

La gare, un atout à exploiter



→ Aujourd'hui, 10 services par jour dans chaque sens.

→ Une liaison piétonne gare > centre-ville à améliorer.

→ Un projet de cadencement (2011-2012) 2 TER/heure en période de pointe.



De nombreuses stations sont encore en activité aujourd'hui



Gare de Saint-Macaire, séparée de la ville par la RD1113

La Garonne des circulations

Une image dévalorisante de la vallée depuis les routes

Le développement de l'automobile durant la seconde moitié du XXème siècle en a fait le mode de déplacement principal, au détriment du fleuve comme du rail. De plus, les véhicules individuels sont très vite devenus la norme, tandis que les transports collectifs perdaient de leur importance.

Cette emprise importante de la voiture laisse peu de place aux déplacements doux (piétons, cyclistes), qui peuvent difficilement cohabiter avec la vitesse importante des véhicules. D'autant plus qu'au-delà des routes principales, une grande partie des chemins dans la vallée ont été goudronnés, afin de faciliter l'accès aux parcelles pour les engins agricoles.



La RD1113 entre Saint-Macaire et Saint-Pierre-d'Aurillac

Première voie de desserte pour la vallée de Garonne, la RD1113 s'impose comme point de passage obligatoire. Or, les abords de cette voie offrent souvent une image dégradée, peu valorisante pour les paysages : grandes surfaces commerciales à l'architecture pauvre, prolifération de panneaux publicitaires, logements pavillonnaires banalisants...

L'autoroute A62 quant à elle, située en rive gauche sur les hauteurs du Bazadais, reste une voie de transit, à l'écart de la vallée : si elle permet un accès rapide depuis Bordeaux ainsi qu'une connexion avec la A65, elle n'offre que peu de sorties sur ce territoire (Langon et La Réole). Son tracé n'offre pas d'ouvertures directes sur la Garonne, et ne permet donc pas d'en percevoir les paysages.



Les piétons et cyclistes trouvent difficilement leur place sur ce réseau

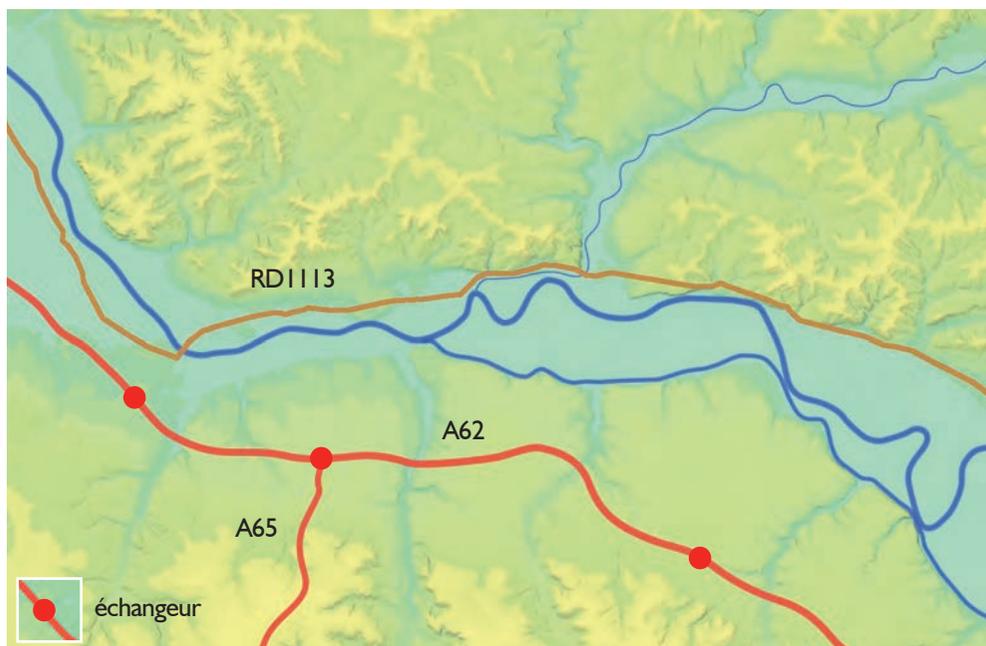
«[La RD1113], c'est une route qui est insupportable, parasitée en permanence par les panneaux.»

«Avec la voiture, on a dévasté les bords de Garonne.»

«Les panneaux publicitaires j'en attrape la jaunisse. Ils disent qu'il faut faire attention à la route, mais avec tout ce qu'ils nous mettent à côté...»



Banalité des paysages de la RD1113



La RD1113 constitue aujourd'hui le premier axe de découverte de la vallée, mais offre des paysages dévalorisés



Aménagement routier surdimensionné des traversées de bourgs

La Garonne des circulations

Des circulations douces en voie de développement

Ces dernières années, le réseau de pistes cyclables en Gironde a connu un développement important, notamment en vallée de Garonne, axe historique du département et support privilégié de circulations douces. La piste verte des bords du canal latéral prouve, par son succès, l'intérêt de la poursuite de tels projets, qui offrent une importante ouverture touristique à ce secteur.

Si cet axe - qui se prolonge au sud par le canal du Midi - reste encore isolé aujourd'hui, plusieurs pistes actuellement en projet devraient permettre de le relier au réseau départemental (prolongement vers la piste Roger Lapébie par la vallée du Dropt et vers Bordeaux par la vallée de Garonne) et d'offrir ainsi des connexions à grande échelle depuis la vallée de Garonne.

A l'échelle locale, les possibilités de circulation dans la plaine alluviale sont parfois limitées par les interruptions des sentiers ruraux ou des chemins de halage.



La voie verte au bord du canal latéral à la Garonne



Quelques passerelles permettent la promenade en bord de Garonne

«On a pas besoin de pistes cyclables pour faire du vélo.»

«C'est un regret qu'il n'y ait pas de passerelle entre Langon et Saint-Macaire.»

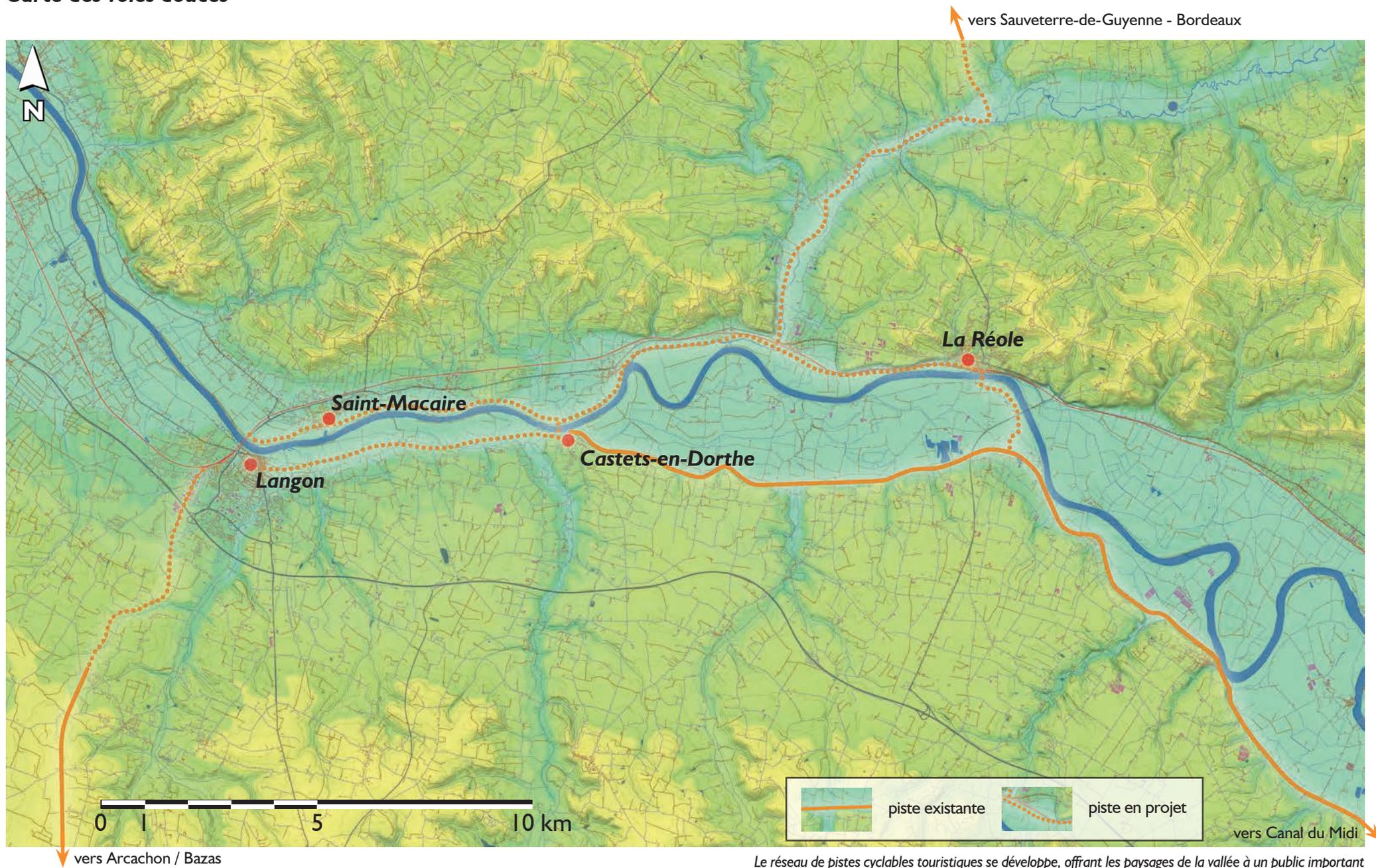
«Les maïsiculteurs ont tendance à venir planter presque dans la Garonne, à tel point que par moments, on ne peut plus passer.»

«Il y avait une ponte qui permettait de longer la Garonne depuis Langon et de continuer, et on ne peut plus le faire. On est obligé de regagner la route.»

«On a goudronné les chemins sous la pression des maïsiculteurs.»

«On est davantage attiré par le canal, parce qu'il y a des aménagements, ce qui est dommage parce que la Garonne a du charme.»

Carte des voies douces



Le réseau de pistes cyclables touristiques se développe, offrant les paysages de la vallée à un public important

La Garonne des circulations

Risques, opportunités et enjeux pour la Garonne des circulations

Les risques révélés par les entretiens :

- **Des routes marquées par la prolifération des panneaux**
- Des entrées de bourgs dégradées
- Un manque d'entretien des chemins de randonnée
- Des possibilités d'accostage réduites

Les opportunités révélées par les entretiens :

- **De nombreuses cales à valeur patrimoniale**
- **Un développement important du réseau des pistes cyclables et de la fréquentation**
- **Une possibilité de relance de l'activité fluviale**
- Des projets d'amélioration de la desserte ferroviaire
- Des possibilités de parcours suivant les digues
- Des projets d'aménagement des ports et cales (Castets, La Réole...)
- Un réseau de sentiers balisés qui maintient des continuités
- La mise en place à grande échelle d'une charte sur la signalisation

Les enjeux concernant la Garonne des circulations :

- Le développement des modes de déplacement hors automobile
- La réduction de l'emprise de la voiture dans les centres-bourgs

Les enjeux concernant la Garonne des circulations :

- Les modes de déplacement doux

Poursuite du développement du réseau des pistes cyclables et mise en cohérence des parcours (maintien des chemins ruraux, franchissement des affluents, continuités,...)

Valorisation du patrimoine fluvial par la mise en place de circulations douces (chemins de halage, digues, quais,...)

Création de parcours susceptibles d'accueillir les déplacements quotidiens, afin de réduire l'utilisation de la voiture

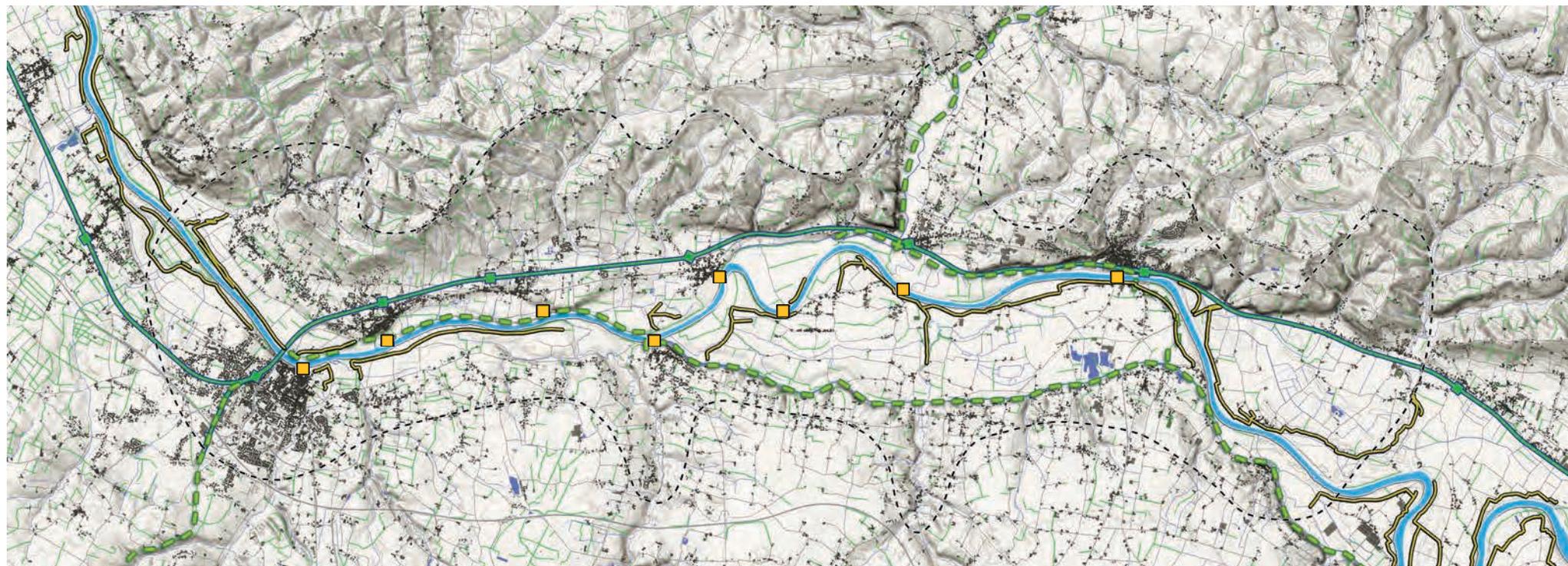
Redéveloppement d'une navigation à caractère économique ou touristique

- La place de la voiture dans les centres-bourgs

Prévalence des piétons et cyclistes dans les aménagements urbains, afin de proposer des espaces plus confortables et de revitaliser les centres-bourgs

Organisation des stationnements et circulations des véhicules en fonction de la priorité des modes doux (arrêts-minutes, stationnements en poches, dégagement des trottoirs et des pieds de façades,...)

Carte des enjeux pour la Garonne des circulations



-  Réseau ferroviaire structurant
-  Piste cyclable existante ou en projet
-  Digues susceptibles d'accueillir des liaisons douces
-  Voie navigable à exploiter
-  Ancien port

La Garonne habitée

Des pôles urbains modestes mais aux extensions diffuses et linéaires

Des sites bâtis patrimoniaux de très grande qualité

Un patrimoine construit riche et diversifié

Des implantations bâties peu maîtrisées

Des zones commerciales hors des centres, qui dévitalisent les coeurs de bourgs

Une urbanisation linéaire inquiétante au long de la RD1113

Les enjeux pour la Garonne habitée



La Garonne habitée

Des pôles urbains modestes mais aux extensions diffuses et linéaires

L'urbanisation est plus marquée aux abords de la vallée de Garonne, axe historique de peuplement, qui se démarque ainsi des collines du Bazadais et de l'Entre-Deux-Mers, à l'occupation humaine plus lâche. Si les bourgs et villages se succèdent sur chaque rive, quelques pôles urbains plus importants se démarquent : La Réole et Saint-Macaire en rive droite et Langon en rive gauche.

Autour de ces sites urbains historiques, aux centres densément construits, des extensions linéaires et diffuses se répandent, symptomatiques des modes d'urbanisation des dernières décennies.

En dehors de ces secteurs, quelques axes routiers catalysent une part importante des constructions, générant une urbanisation linéaire parfois problématique tout autant en termes d'aménagement urbain que de paysages perçus.

Pour le reste du territoire, il est occupé par une urbanisation diffuse - liée en partie à la présence de bâti agricole dispersé dans la plaine - à l'exception du lit majeur inondable : les crues de Garonne constituent un facteur de risque qui a préservé ces terres des constructions (notamment à travers le PPRI). Seuls quelques villages anciens, composés de bâtiments adaptés ou juchés sur des digues, occupent les terres basses.

«A partir des années 1970, Langon a été pris d'une frénésie expansionniste.»

«Il y a des endroits où ils ont mis des lotissements de maisons... C'est ridicule.»

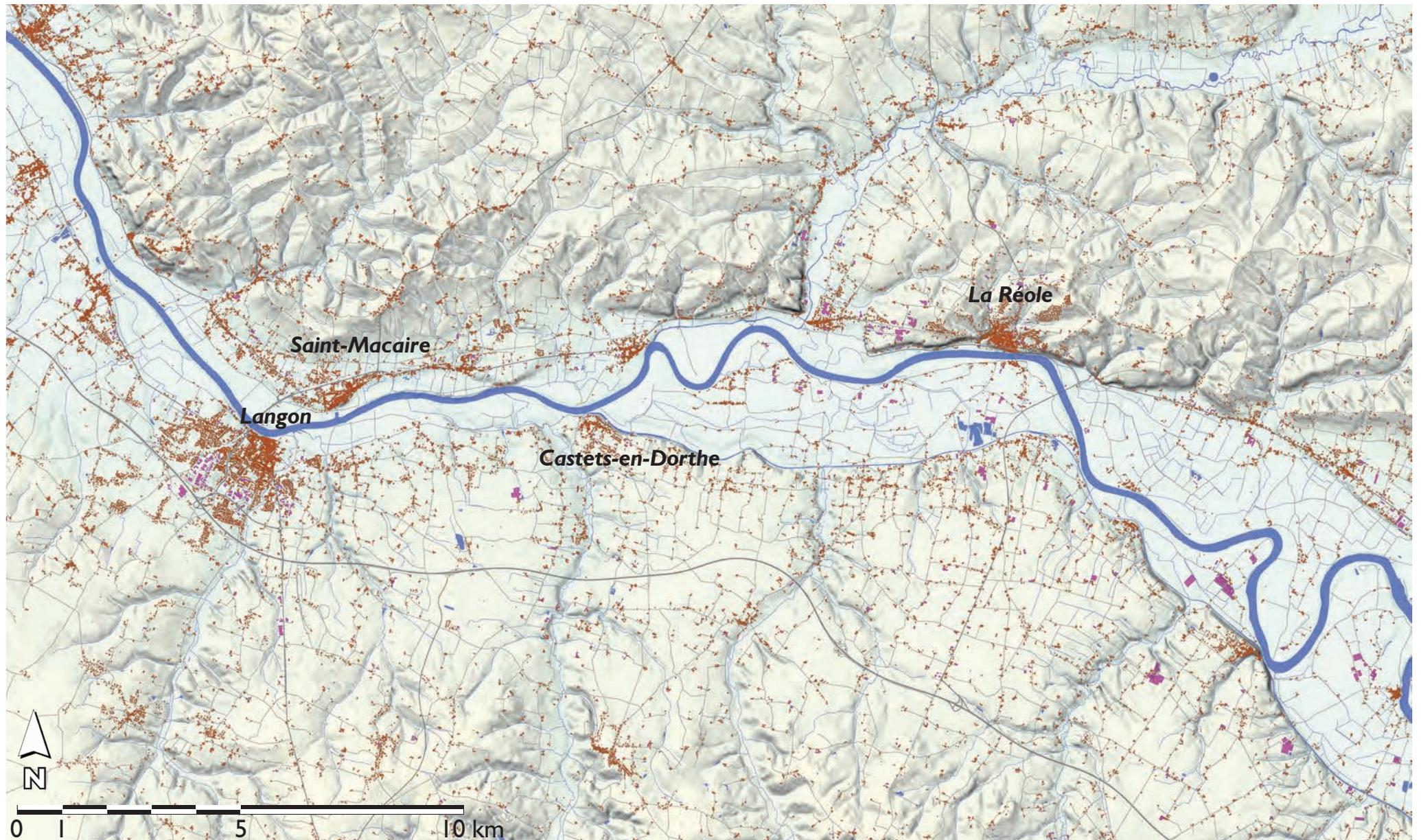
«Il ne faut pas que, sous prétexte qu'on a des belles vues sur des beaux terrains, on foute des maisons qui justement sont vues de partout et ne sont pas adaptées au paysage.»

«Dans le vignoble, [il faudrait] éviter le mitage.»

«Ce sont des zones inondables, donc des transformations, il n'y en aura pas beaucoup.»

«On s'est dotés d'une ZPPAUP qui a permis de déterminer, sur La Réole même, des cônes de vue qui sont préservés.»

Carte de l'urbanisation



La Garonne habitée

Des sites bâtis patrimoniaux de très grande qualité

Le paysage de la vallée de Garonne, sur le secteur étudié, est particulièrement marqué par des sites bâtis majestueux, jalonnant les rives sur quelques lieux stratégiques. D'amont en aval, La Réole, Castets-en-Dorthe et Saint-Macaire offrent aux regards des éléments architecturaux de très grande qualité et constituent des images emblématiques très valorisantes : la longue façade fluviale pour La Réole, l'écluse de Castets-en-Dorthe dominée par le château, et les fortifications médiévales de Saint-Macaire.

Mais ces grandes qualités architecturales ne sont pas toujours mises en avant par les aménagements. Ainsi, le vaste parking occupant les quais de La Réole, ainsi que le passage de la route au pied des bâtiments, desservent fortement ce site, pourtant destiné à être un lieu de vie majeur pour la ville. De même, les peupleraies implantées sur les terrains en contrebas de Saint-Macaire occultent les vues sur ce patrimoine exceptionnel depuis le fleuve lui-même.



Le château du Hamel surplombant l'écluse du canal latéral à Castets-en-Dorthe



La façade fluviale majestueuse de La Réole



Les fortifications de Saint-Macaire



Le coeur dense de Saint-Macaire surplombe la vallée alluviale



Depuis la Garonne, la façade fluviale de Saint-Macaire reste très peu perceptible

La Garonne habitée

Un patrimoine construit riche et diversifié

La riche histoire de la Garonne a légué un patrimoine bâti important et de qualité, lié notamment aux deux activités principales dans la vallée : l'agriculture et la navigation fluviale.

Les constructions agricoles présentent des particularités liées à l'inondabilité des terres : les exploitations localisées dans le lit majeur, pour faire face à cet aléa, ont adopté des solutions qui ajoutent aujourd'hui à la spécificité de ce secteur. Corps de fermes juchés sur des terrats, hameaux flanqués de digues, ou encore granges surélevées par des pilotis de pierre, rappellent que les agriculteurs ont ici composé avec les caprices du fleuve, dont les repères de crues rappellent les débordements réguliers. En rive gauche, et particulièrement sur les hauteurs de la terrasse du Bazadais, ce sont les séchoirs à tabac qui marquent le paysage. Ces hangars hauts et étroits, aux pans de bois sombres, rappellent l'importance passée de cette culture sur ce secteur.

Quant à la navigation, elle a laissé au long des berges, presque dans chaque village, une cale ou un quai de pierre, datant de l'apogée du transport fluvial (XIX^{ème} siècle). Souvent oubliées et peu entretenues, ces installations devenues inutiles participent pourtant de l'identité de Garonne, et offrent de réelles opportunités pour l'accessibilité et la découverte du fleuve.

Les ponts, variés dans leurs formes, participent également du paysage de la vallée ; la pile préservée de l'ancien pont Eiffel, entre Langon et Saint-Macaire, constitue par exemple un élément patrimonial important. Enfin, si l'on rencontre sur ce secteur de la vallée peu de carrelages perchés, quelques installations sur des plates-formes flottantes animent le paysage des berges et signalent la persistance relative des activités de pêche en bords de Garonne.

«La Garonne est un fleuve magnifique [...] avec des bâtisses extraordinaires sur les côtes.»

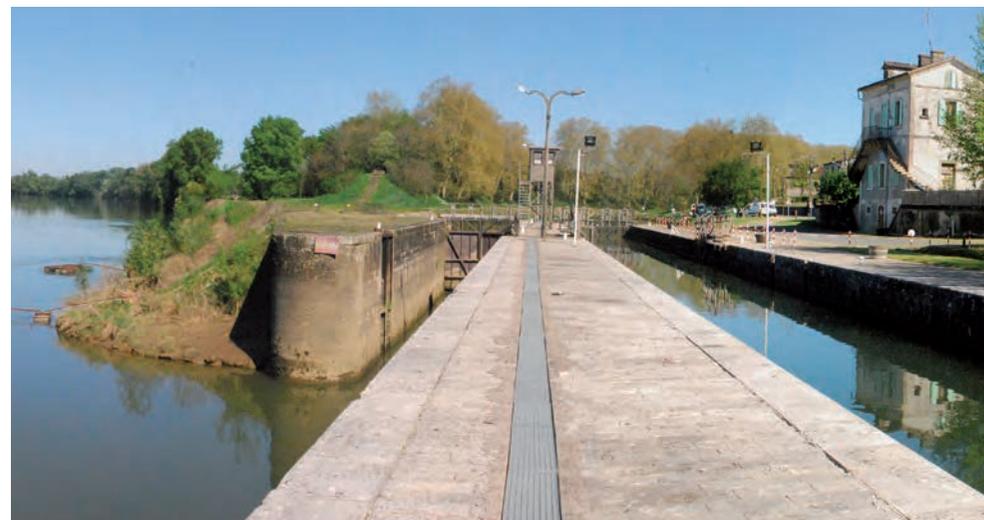
«Le paysage du canal, c'est quelque chose de remarquable.»

«Les bords du canal, avec leurs alignements de platanes, sont un élément marquant du paysage.»

«Il y a encore de jolis petits quais, qui manquent de valorisation.»

«Je trouve dommage qu'on ne remette pas en valeur ce patrimoine.»

«A une époque on ne voyait pas d'herbe entre les pavés comme ça, c'était entretenu.»



L'écluse de Castets-en-Dorthe



Séchoir à tabac à Bassanne



Cale endommagée de Gironde-sur-Dropt



Grenier surélevé à Floudès



Magasin de l'écluse

La Garonne habitée

Des implantations bâties peu maîtrisées

Autour des centres bâtis anciens de La Réole, Langon et Saint-Macaire, l'urbanisation récente a constitué des quartiers peu denses, étendus au long des axes routiers ou sous forme de lotissements. Ces formes de développement urbain, apparues au cours des dernières décennies, composent des paysages construits fortement banalisés.

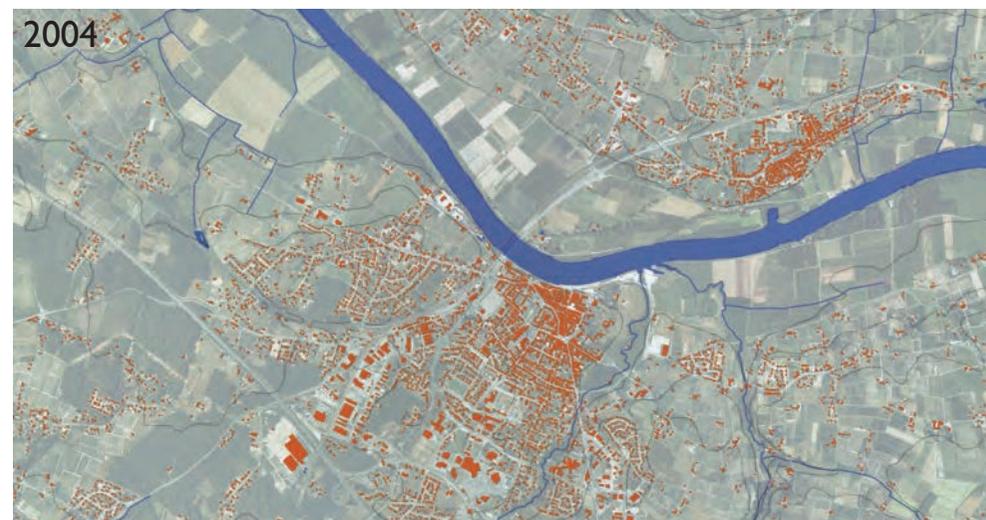
Dominée par le modèle du logement pavillonnaire isolé au coeur de sa parcelle, cette urbanisation engendre une surconsommation conséquente de l'espace, et plus particulièrement des terres agricoles, détournées irrémédiablement de leur vocation première. De plus, ces quartiers déconnectés des centres-bourgs n'offrent pas d'espaces publics, ni de réels liens vers la ville, et engendrent donc une forte dépendance à la voiture.



Urbanisation lâche dans les vallons de La Réole

Evolution de l'urbanisation autour de Langon :

- le lit majeur inondable est préservé de toute construction
- les extensions s'implantent sur les coteaux et les terrasses alluviales sous la forme de quartiers pavillonnaires peu denses déconnectés de la ville
- les zones d'activité se développent à proximité de l'échangeur autoroutier



Des zones commerciales hors des centres, qui dévitalisent les coeurs de bourgs

Avec le développement de zones commerciales et d'activités hors des villes, comme on peut en voir autour de Langon ou La Réole, les centres connaissent une certaine «dévitalisation». En effet, face à cette concurrence extérieure, les commerces de proximité tendent à fermer, ou bien à transférer à leur tour leur activité : les bourgs perdent alors en qualité de vie, tandis que les zones commerciales n'offrent que peu de possibilités de lien social.



Les centres-bourgs se dévitalisent



La zone d'activités de Frimont, à l'ouest de La Réole



L'activité économique se développe hors des villes, en lien avec les axes de communication principaux

La Garonne habitée

Une urbanisation linéaire inquiétante au long de la RD1113

La RD1113 constitue aujourd'hui l'axe principal de circulation dans la vallée : avec un tracé à peu près similaire à celui de la voie ferrée, elle traverse les villes principales (Langon, Saint-Macaire, La Réole) et une grande partie des villages de la rive droite. Cette situation en a fait un support privilégié d'urbanisation, soumis à des pressions foncières importantes autour des communes situées sur son parcours.

Des extensions diffuses, souvent constituées de logements pavillonnaires isolés et de zones de commerces et d'activités, se sont ainsi étirées au niveau des entrées de ville en constituant des écorces construites plus ou moins discontinues. Sans offrir les qualités de la ville (lieux de vie, espace public appropriable...), ces zones réduisent les coupures d'urbanisation entre les bourgs, espaces de respiration séparant les entités d'urbanisation. Or, ces derniers sont nécessaires à la lecture du paysage, et soulignent l'organisation du territoire. De plus, ces extensions peu valorisantes constituent aujourd'hui l'image première offerte aux visiteurs lors de l'accès à ce secteur de la vallée de Garonne, et s'imposent au regard au premier plan des paysages.



Les constructions en bord de route offrent une image peu qualitative de la vallée



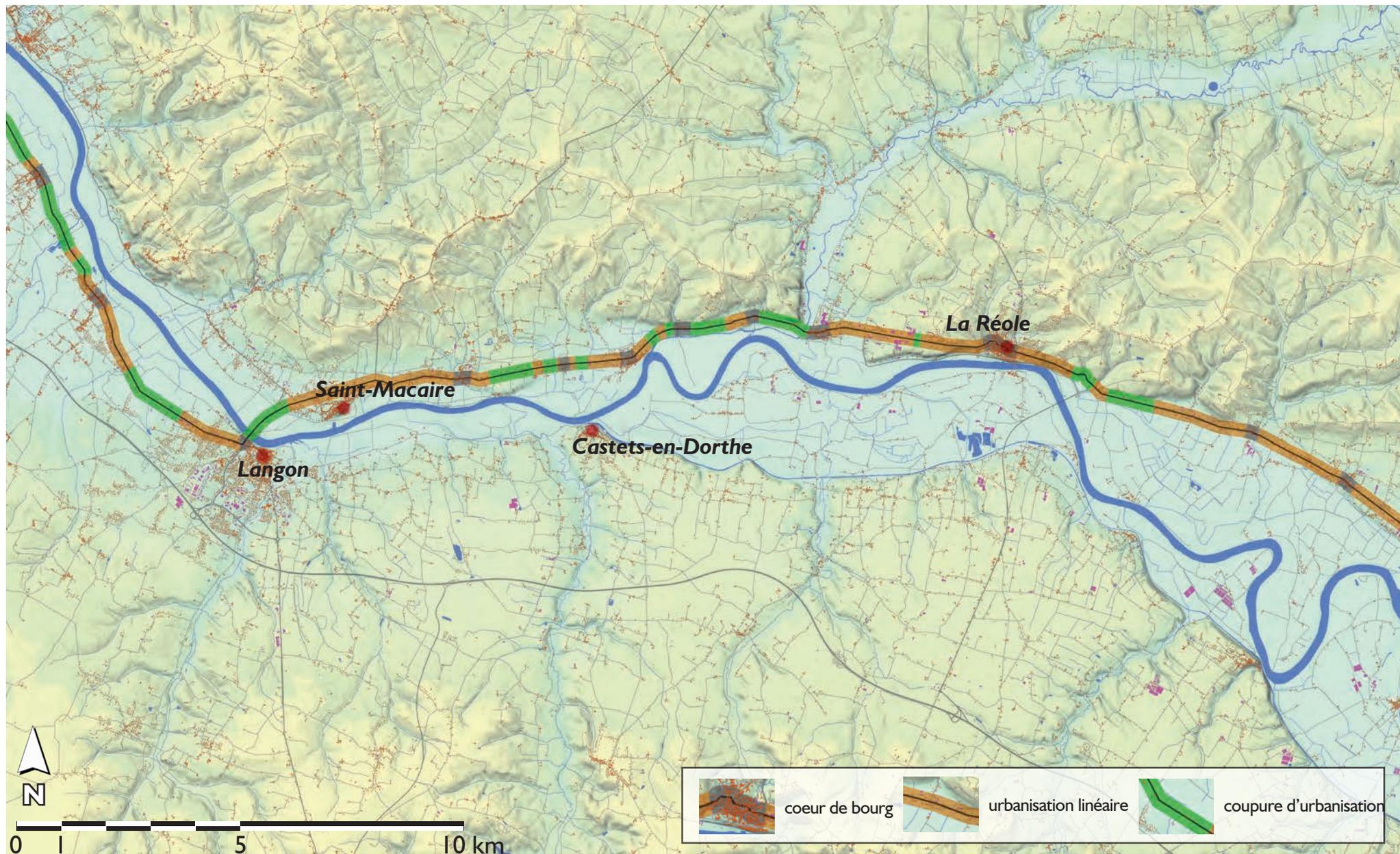
L'aménagement des abords de la route compose souvent des espaces publics d'une grande pauvreté



©SMEAG/Didier Taillefer

Une écorce bâtie s'étire progressivement de chaque côté de la départementale

Carte de l'urbanisation linéaire



Les coupures d'urbanisation apparaissent de plus en plus ténues

La Garonne habitée

Risques, opportunités et enjeux pour la Garonne habitée

Les risques révélés par les entretiens :

- **Un entretien inadapté ou inexistant des cales et ports**
- **Des extensions peu contrôlées et un développement catastrophique**
- **Un mitage important du paysage par de nombreuses constructions sur les coteaux**
- **Une poursuite du mitage des coteaux**
- Un développement des zones d'activités
- Des entrées de bourgs dégradées
- Une perte de l'identité de l'habitat
- Un patrimoine peu valorisé

Les opportunités révélées par les entretiens :

- **Des sites bâtis de grande valeur patrimoniale (La Réole, Saint-Macaire)**
- **Un patrimoine important (séchoirs à tabac, écluses, ponts, bâtiments surélevés...)**
- Une grande qualité du bâti ancien en pierre
- Une préservation du lit majeur grâce au PPRI
- Des projets menés par les municipalités (La Réole 2020, le parc des Vergers à Langon)

Les enjeux concernant la Garonne habitée :

- L'urbanisation : recentrage

Arrêt de l'urbanisation linéaire et diffuse

Développement de l'activité commerciale au bénéfice des centres

- Les coeurs de bourgs : intensification

Mixité des formes bâties (logements collectifs, mitoyenneté,...)

Développement de centres vivants (espaces publics réaménagés, commerces, équipements et événements culturels,...)

- Le patrimoine bâti

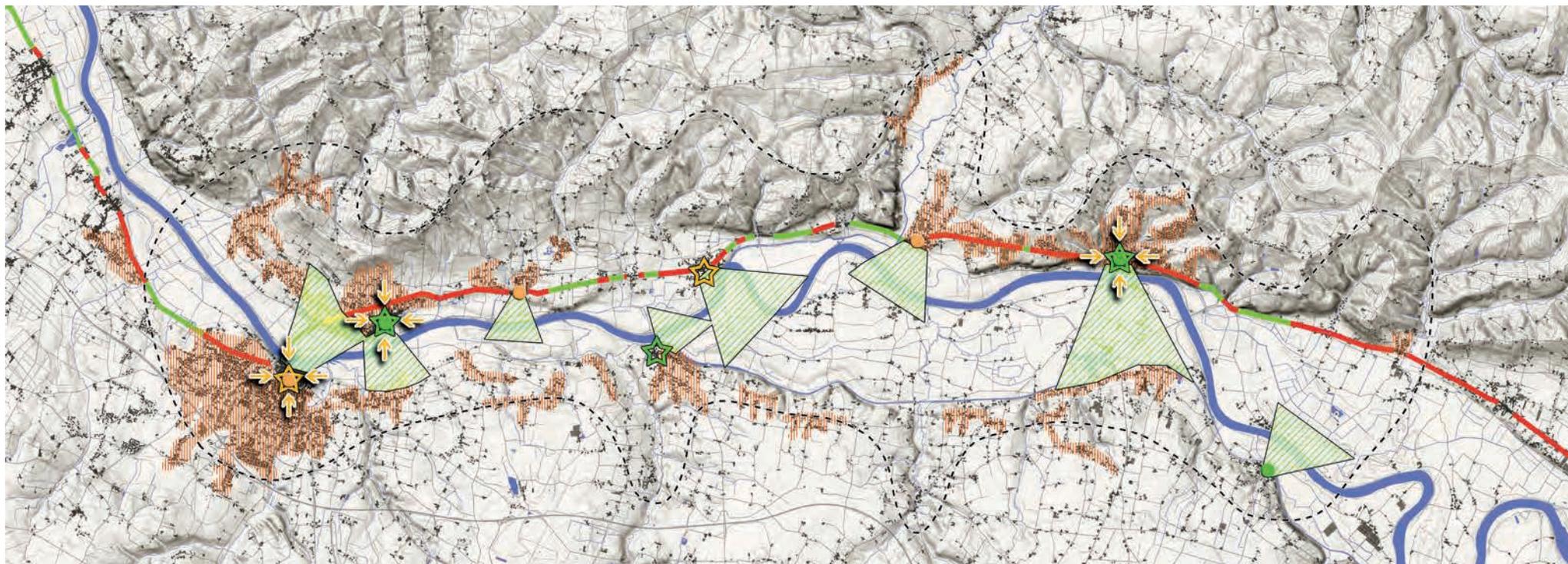
Valorisation des façades fluviales par leur traitement architectural et par un dégagement visuel dans la vallée (éviter les peupleraies,...)

Valorisation du patrimoine de pays (fermes surélevées, granges sur pilotis, séchoirs à tabac,...)

- L'identité bâtie

Inscription des constructions neuves dans le contexte local (lieu d'implantation, formes architecturales, couleurs,...)

Carte des enjeux pour la Garonne habitée



Encourager le recentrement de l'urbanisation



Façade fluviale de qualité



Façade fluviale à valoriser



Centre-bourg de qualité



Centre-bourg à valoriser

0 1 5 10 km



Dégagements visuels à maintenir ou retrouver



Urbanisation diffuse à maîtriser



Coupures d'urbanisation à préserver



Linéaires urbanisés à revaloriser

La Garonne active

Un fleuve riche en traditions et en usages, aujourd'hui moins pratiqué
Les prémices d'une revitalisation de la Garonne
Les enjeux pour la Garonne active



La Garonne active

Un fleuve riche en traditions et en usages, aujourd'hui moins pratiqué

Au-delà de son rôle majeur en tant qu'axe de transport, que l'on a déjà évoqué (importance commerciale...), la Garonne jouait également un rôle social majeur. Au long de ses rives prenaient place de nombreuses activités qui pouvaient être liées à la vie économique (commerces sur les ports, pêche...) ou bien destinées plus simplement au loisir (baignade, guinguettes...).

Les longues plages de graviers qui bordaient autrefois le cours d'eau autorisaient alors une relation directe avec le fleuve, par des berges praticables et accueillantes. L'activité de navigation sur le cours d'eau lui-même s'accompagnait donc d'une vie sociale sur les berges, également liée au fleuve.

Les évolutions récentes qu'ont connu la Garonne et ses berges (extraction de graviers, disparition des plages, pollution des eaux, baisse de l'étiage, fin de la navigation fluviale, remontée du bouchon vaseux...) ont transformé ces relations au fleuve, tandis que les bourgs se tournaient davantage vers les routes, devenues axes de circulation principaux. De nombreuses activités ont ainsi périclité, avec la disparition de l'activité économique sur les ports et l'accès difficile aux berges ; d'autres ont été interdites, telle la pêche de certains poissons (pour cause de pollutions ou de baisse des populations), ou ne sont plus pratiquées, comme la baignade.

«C'était un spectacle d'aller voir pêcher les aloses au grand filet.»

«Bien souvent, on allait voir les pêcheurs d'alose, parce que c'était un spectacle assez inhabituel.»

«Avant, on avait des passages pour aller sur les graviers ; maintenant, si on descend, on se met dans la vase, on ne peut plus pêcher.»

«Moi, j'ai appris à nager là, en Garonne ; maintenant c'est fini.»

«Autrefois, il y avait beaucoup de pêche à l'alose.»

«Si on regarde bien, on ne peut plus rien pêcher.»



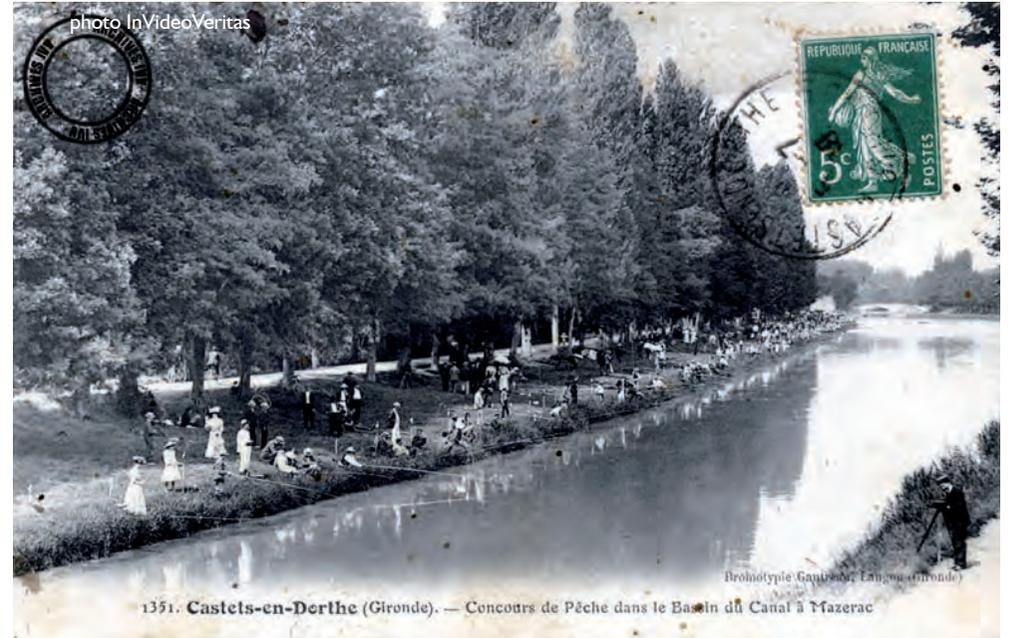
photo InVideoVeritas

Pêche à l'alose



photo InVideoVeritas

Pêche à l'aloze



1351. Castets-en-Derthe (Gironde). — Concours de Pêche dans le Bassin du Canal à Mazerac

Concours de pêche



photo InVideoVeritas

Transport fluvial



photo InVideoVeritas

Pêche au birol

La Garonne active

Les prémices d'une revitalisation de la Garonne

Les rencontres effectuées au cours de cette étude ont révélé un mouvement de «retour au fleuve» déjà amorcé, sous la forme de diverses volontés politiques ou de projets en cours. Que ce soit au niveau des riverains, des associations, ou des professionnels du tourisme, la volonté de retrouver un rapport direct à la Garonne et de valoriser le patrimoine fluvial s'est exprimée dans les enquêtes.

Tout d'abord, si sa pratique a fortement diminué, la pêche reste une activité emblématique des bords de Garonne : on aperçoit souvent quelques adeptes sur les berges ou dans l'eau, et des concours sont parfois organisés. Quant aux cabanes ou aux carrelets (qu'on trouve ici sous la forme de plateformes flottantes), ils participent discrètement de l'image de la vallée.

Si le tourisme fluvial sur le canal latéral est déjà bien implanté, quelques bateaux de croisières remontant depuis Bordeaux s'aventurent aujourd'hui également sur le fleuve. Les randonnées en canoë permettent également une découverte au plus près de la Garonne, et un renouveau des pratiques sur le cours d'eau lui-même.

Les berges sont également l'objet d'attentions de la part des municipalités ou même d'associations : réaménagement du parc des Vergers à Langon, projets de revalorisation du port de Saint-Macaire par l'association Port Nava'!... Elles deviennent des lieux appréciés pour l'organisation d'évènements festifs et culturels, souvent tournés vers l'héritage et le patrimoine garonnais.



Présence occasionnelle d'embarcations (pêche)

«[Il faudrait] faire découvrir la vallée sous un autre oeil, développer un tourisme culturel, basé sur l'histoire.»

«On gagnerait certainement à organiser des manifestations en bordure de Garonne.»

«Il y avait une idée de fête du fleuve.»

«On voulait faire revivre ce quai, en faire un lieu agréable.»

«Moi, je trouve que tout y est, il n'y a pas grand chose à faire.»



Carrelet sur plateforme flottante



photo H. Savoye

Les activités touristiques et sportives se développent sur le fleuve



La pêche reste pratiquée sur les berges



Les berges de Saint-Pierre-d'Aurillac accueillent régulièrement des évènements festifs, à deux pas du fleuve

La Garonne active

Risques, opportunités et enjeux pour la Garonne active

Les risques révélés par les entretiens :

- Des berges peu entretenues, difficilement accessibles et praticables
- Une disparition de la pêche, plus difficile à pratiquer sur les bords de Garonne
- Un manque d'attractivité touristique et de capacités d'accueil dans la vallée
- Des aménagements trop tournés vers les touristes et rurbains, au détriment de la ruralité
- Un abandon complet de nombreux quais, cales, et chemins de halage
- Une attirance forte vers le canal aux dépens du fleuve

Les opportunités révélées par les entretiens :

- Une mise en valeur réussie du canal
- Un développement important du réseau des pistes cyclables et de la fréquentation
- Des activités fréquentes sur les berges (fêtes, festivals...)
- Une possibilité de relance de l'activité fluviale
- Un développement des jardins familiaux
- Une dynamique événementielle forte autour du fleuve
- Des projets d'aménagement et de mise en valeur des ports et cales

Les enjeux concernant la Garonne active :

- Les activités liées au fleuve

Redéveloppement d'une navigation à caractère économique ou touristique

Promotion des événements festifs et culturels en bords de Garonne (festivals, guinguettes, fête du fleuve...)

Promotion des activités sportives sur le fleuve et ses affluents (canoë, pêche...)

Simplification des parcours dans la vallée et amélioration de l'accessibilité des berges (pistes cyclables, circuits empruntant les digues, franchissements doux sur les ponts existants, chemins de halage...)

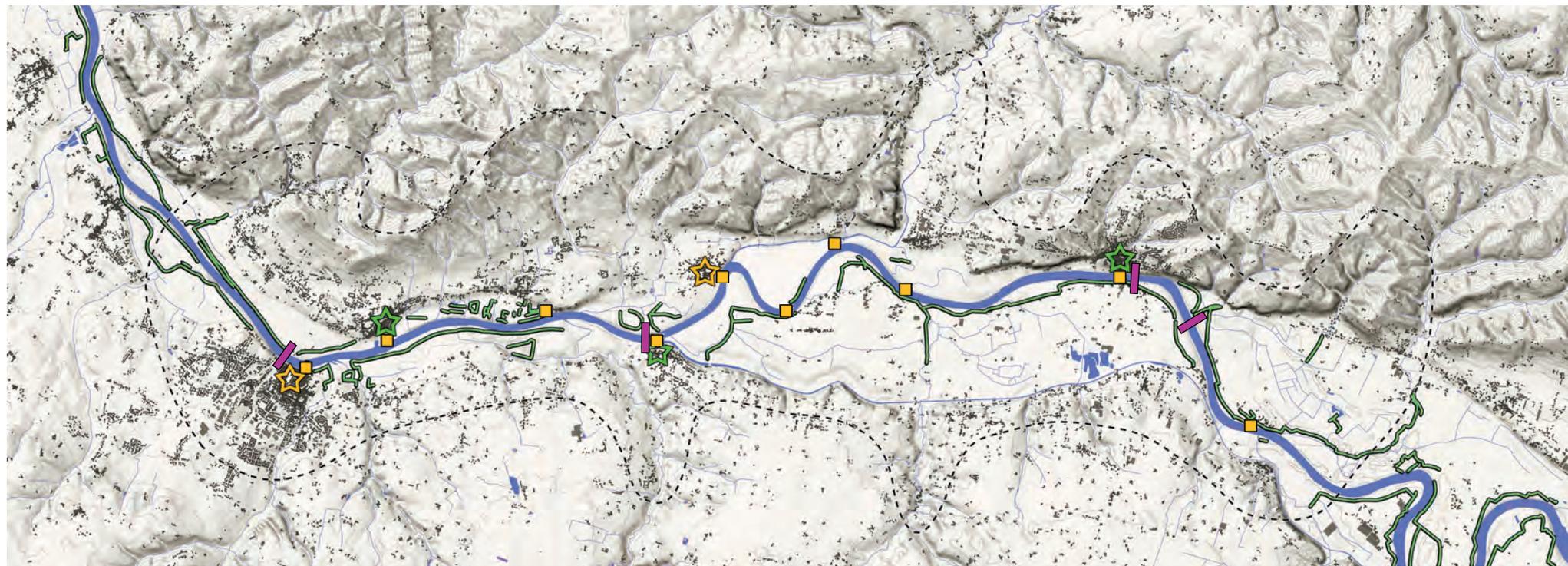
- Les sites et éléments fluviaux patrimoniaux

Restauration et gestion régulière des cales (enlèvement des limons,...)

Réaménagement des ports en lien avec les bourgs (aménagement d'espaces publics appropriables,...)

Réinvestissement des bâtiments liés à la navigation (magasin de l'éclusier à Gironde-sur-Dropt, maison de l'éclusier à Castets-en-Dorthe,...)

Carte des enjeux pour la Garonne active



 Façade fluviale bâtie de qualité

 Façade fluviale bâtie à valoriser

 Patrimoine fluvial à valoriser (ports, cales...)

 Digues à réinvestir (circulations douces)

 Ponts



